

UNIVERSITE MOULOU D MAMMERI DE TIZI-OUZOU
FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES, COMMERCIALES ET GESTIONS



**MEMOIRE DE FIN DE CYCLE EN VUE DE L'OBTENTION DU
DIPLOME DE MASTER II EN ECONOMIE DE DEVELOPPEMENT**

THEME

**LA SENSIBILISATION A L'ENVIRONNEMENT ET AU
DEVELOPPEMENT DURABLE : ETUDE COMPARATIVE ENTRE « LE
MALI ET LE SENEGAL »**

Présenté par:

OULD ALWATA Mohamed

SY AMADOU Tidiane

Encadré par:

Mr. CHALLAL MOHAND

Soutenue le 20/06/2024 devant les membres du jury :

Président : Mr CHENANE Arezki

Examineur : Mr SEDDIKI

Rapporteur : Mr. CHALLAL MOHAND

PROMOTION 2024

Remerciements

AU NOM DE DIEU LE TOUT MISERICORDIEUX, LE TRES
MISERICORDIEUX

*Tout d'abord, nous remercions « DIEU », tout puissant de nous
avoir donné la force et la volonté pour achever notre travail.*

*Nous tenons à adresser nos sincères remerciements
particulièrement : A notre encadreur monsieur Mohand Challal,
qui a su nous orienter durant toute la durée de l'élaboration de
ce travail.*

*Nos remerciements vont également à l'endroit du corps professoral
de l'UMMTO, travailleurs et fonctionnaires pour l'effort consenti
au profit des étudiants et étudiantes de l'établissement et
l'enseignement reçu ainsi qu'à la bonne marche de l'institution.*

*Nous tenons aussi à exprimer particulièrement nos remerciements à
tous les professeurs qui ont contribué à notre formation durant
notre cursus, ainsi qu'à toute l'équipe de la bibliothèque.*

*Enfin, Nous remercions tous ceux qui ont contribué de loin ou de
prés à la concrétisation de ce travail.*

DEDICACES

*Au nom de DIEU le Tout Miséricordieux, Le Très Miséricordieux
Je remercie DIEU, tout puissant de m'avoir donné la force pour achever ce
travail.*

*Premièrement je dédie ce mémoire à mes chers parents :
« Alwata Sidiki » et « Ma3nya Mint Bady », à mes grands parents et
grandes mères d'où ils/elles sont actuellement, qui sont et seront pour
toujours la bougie illuminant ma vie et à qui je suis du nombre des
reconnaisants à vie, pour leurs sacrifices incessants et incommensurables
qui s'étendent au-delà des simples expressions.*

A mes chères sœurs et frères,

A toutes mes tantes et oncles, et tous mes cousins et cousines.

*A tout le Peuple de DIEU, qui au delà des siècles, de jours comme de nuits, ne
cesse d'apporter de la lumière étincelante sur cette terre assombrie par
l'ignorance et la cupidité de beau nombre de ses habitants.*

A mon binôme « Tidiane Sy » ainsi que toute sa famille.

A mes chères amis(es) sans exception, à toute la promotion 2023/2024.

*Enfin, à tous ceux que j'aime et tous ceux qui m'ont aidé de près ou de loin à
réaliser ce travail.*

A tous ceux et celles qui me sont chers.

Ould Alwata Mohamed

DEDICACES

*Au nom de DIEU le Tout Miséricordieux, Le Très Miséricordieux
Je remercie DIEU, tout puissant de m'avoir donné la force pour achever ce travail.*

*Premièrement je dédie ce mémoire à mes deux parents et toute la famille du chérif
Cheikh Ahmed Tidiane*

A mon binôme ainsi que toute sa famille.

A mes chères amis(es) sans exception, à toute la promotion 2023/2024.

*Enfin, à tous ceux que j'aime et tous ceux qui m'ont aidé de près ou de loin à réaliser ce
travail.*

A tous ceux et celles qui me sont chers.

Amadou Tidiane Sy

Listes des sigles

SEEDD : Sensibilisation a l'Environnement et au Développement Durable

PNPE : Politique Nationale de Protection de L'Environnement Mali

EI : Evaluation Environnementale Intégrée Mali

MEA : ministère de l'Environnement et de l'Assainissement

AEDD : Agence de l'Environnement et du Développement Durable

CNE : Conseil National de L'environnement

CNCC : Comite National Changements Climatiques

DNEF : Direction National des Eaux et Forets Mali

DNACPN : Direction National de L'Assainissement et du Contrôle de la Pollution et des Nuisances

ABFN : Agence du Bassin du Fleuve Niger

EES : Evaluation Environnementale Stratégique

AGESEM : Agence de Gestion de la Station d'Epuration du Mali

FAO : Organisation des Nations Unies pour L'Alimentation et L'Agriculture

DPN : Direction des Parks Nationaux

DEEC : Direction de l'Environnement et des Etablissements Classes

DEFCCS : Direction des Eaux, Forets, Chasses et de la Conservation des Sols

DPVE : Direction de la Planification et de la Veille Environnementale

DFVP : Direction du Financement Vert et du Partenariat

DAMCP : Direction des Aires Marines Communautaires Protégées

DAGE : Direction de l'Administration Générale et de l'Equipement

PNAE ; Plan National d'Action pour l'Environnement

PN/CCD : Plan National de Lutte Contre la Désertification

SNADB : Stratégie National de Conservation de la Biodiversité Biologique

PAFS : Plan d'Action Forestier du Sénégal

PDGDD : Plan Directeur pour la Gestion des Déchets Dangereux

AME : Accords Multilatéraux sur l'Environnement

CC : Changements Climatiques

POP : Polluants Organiques Persistants

GERN : Gestion de l'Environnement et des Ressources Naturelles

MEDD : ministère de l'Environnement et du Développement Durable

PAP: ProJet Annuel de Performance

PAGE: Partnership for Action on Green Economy

PANAE : Plan National D'Action pour l'Environnement

LPSEDD : Lettre Politique Sectorielle de l'Environnement et du Développement Durable

ERN : Environnement et Ressources Naturelles

DPPD : Documents de Programmation Pluriannuel des Dépenses

DD : Développement Durable

CCNUCC : Convention des Nations Unies sur le Changements Climatiques

MEPN : ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature

GIEC : Groupe d'expert intergouvernemental sur l'évolution du climat

Listes des Figures

FIGURE N°1 : Schéma Classique des trois piliers du développement durable.....15

FIGURE N°2 : Fleur du développement durable.....17

Sommaires

Introduction générale.....	8
----------------------------	---

Chapitre I : Cadre conceptuel

Introduction.....	12
Section 1 : Définition des concepts.....	13
Section 2 : Objectifs de la SEEDD.....	25
Conclusion.....	30

Chapitre II : Problèmes environnementaux

Introduction.....	31
Section 1 : Etat des lieux des problèmes environnementaux.....	32
Section 2 : Enjeux et Defis.....	43
Conclusion.....	50

Chapitre III : Etude comparative

Introduction.....	53
Section 1 : Politiques de protection de l'environnement.....	53
Section 2 : Sensibilisation à l'environnement et au développement durable.....	61
Section 3 : Résultats de l'étude comparative.....	69
Conclusion	
➤ Conclusion Générale.....	73
➤ Bibliographie.....	74
➤ Tables des matieres.....	78

Introduction générale

Introduction générale

Dans un monde où les ressources s'amenuisent et les écosystèmes se fragilisent, il est de notre devoir collectif de prendre conscience de l'impact de nos actions sur l'environnement. Le développement durable n'est pas seulement un idéal à atteindre ; c'est une nécessité urgente pour assurer la survie de notre planète et le bien-être des générations futures. Sensibiliser à l'environnement, c'est éveiller les consciences à la beauté et à la richesse de la biodiversité qui nous entoure, tout en reconnaissant notre responsabilité dans sa préservation. C'est dans cet esprit que nous devons agir, en adoptant des comportements écoresponsables et en favorisant une économie verte qui respecte l'équilibre délicat de notre monde naturel.

La sensibilisation comme premier pas vers le changement. La sensibilisation à l'environnement et au développement durable est la première étape cruciale pour initier le changement. Elle implique d'informer et d'éduquer les individus sur les enjeux écologiques actuels tels que le réchauffement climatique, la pollution, la déforestation, et la perte de biodiversité. C'est en comprenant les conséquences de nos actions quotidiennes que nous pouvons commencer à modifier nos habitudes. Des gestes simples comme réduire notre consommation d'eau, recycler, utiliser des transports moins polluants ou soutenir des projets écologiques locaux peuvent avoir un impact significatif. En outre, la sensibilisation passe aussi par l'implication des jeunes générations, car ce sont elles qui porteront les valeurs du développement durable dans le futur. De ce fait, l'action collective est essentielle pour faire face aux défis environnementaux. Qu'il s'agisse de nettoyages de quartier, de campagnes de reboisement ou de pression sur les décideurs politiques pour des lois plus vertes, chaque initiative compte. Les entreprises ont également un rôle à jouer en adoptant des pratiques durables et en innovant pour réduire leur empreinte écologique. La collaboration entre les secteurs public et privé, ainsi que la participation citoyenne, sont indispensables pour créer une dynamique positive et atteindre les objectifs de développement durable.

La transition vers une économie verte est un pilier du développement durable. Cela signifie favoriser les énergies renouvelables, encourager l'économie circulaire et promouvoir l'agriculture durable. En investissant dans ces secteurs, non seulement nous protégeons l'environnement, mais nous créons également des emplois et stimulons l'innovation. L'économie verte est une opportunité de repenser notre modèle économique actuel pour le rendre plus respectueux de l'environnement et plus équitable pour tous.

La loi de 2005 sur la charte de l'environnement et les études du Fonds Mondial pour la Nature rappellent l'impact humain sur l'équilibre naturel et la nécessité d'une action durable. Face aux défis environnementaux urgents, la sensibilisation à l'environnement et au développement durable est cruciale. L'étude comparative entre le Mali et le Sénégal illustre l'importance de comprendre les pratiques de sensibilisation pour bâtir un avenir durable. Ces pays, avec leurs similarités et différences pourraient offrir un aperçu précieux des stratégies efficaces pour encourager un comportement écoresponsable et investir dans l'avenir de notre environnement.

Problématique

Il sera question dans ce travail de répondre à la problématique concernant les politiques et les initiatives de protection de l'environnement et de développement durable au Mali et au Sénégal.

Pour répondre à cette problématique, nous avons posé quelques questions subsidiaires, à savoir :

- Quels sont les défis environnementaux auxquels le Mali et le Sénégal font face ?
- Comment les gouvernements de ces deux pays abordent-ils ces défis ?
- Quels projets et programmes sont en cours pour soutenir l'environnement et le développement durable dans ces deux pays ?

Hypothèses de recherche

L'étude se base sur les trois hypothèses suivantes :

- **H1** : Les politiques et initiatives de sensibilisation varient en fonction du contexte socio-économique et politique de chaque pays.
- **H2** : L'efficacité de la sensibilisation dépend de l'utilisation d'approches et de méthodes adaptées aux différentes cibles et différents publics.
- **H3** : La collaboration entre les différents acteurs (Etats, Organisations Internationales, ONG, médias, citoyens) est essentielle pour une sensibilisation efficace.

Méthodologie de recherche

L'étude s'appuie sur une approche descriptive et comparative. La présentation du mémoire est structurée selon les trois chapitres suivants :

- **Chapitre I**: Cadre conceptuel.
- **Chapitre II**: Problèmes environnementaux
- **Chapitre III** : Etude comparative de la sensibilisation à l'environnement et au développement durable au Mali et au Sénégal

A dark blue decorative shape consisting of a vertical bar on the left and a horizontal bar extending to the right from the base of the vertical bar, partially overlapping the white box.

Chapitre I:
Cadre conceptuel

Introduction

Au fil du temps, l'homme avec ses capacités a pu changer ses rapports avec l'environnement naturel et le contexte social et culturel, voir même les transformer profondément. Aussi, l'avènement de la révolution industrielle des années 70 a accélérée ses modifications et a bouleversée le monde tout on provoquant des dommages sur notre planète « la pollution s'est aggravée avec la révolution industrielle, la production d'énergie, la chimie, les transports, qui se sont fortement développés pour satisfaire les besoins de l'homme, sont devenus sources de progrès, mais ont des impacts sur l'environnement. »

Cette situation si préoccupante de l'environnement a fait appel à tous les acteurs et pouvoirs de décisions, organismes nationaux et internationaux pour prendre conscience et s'orienter pour l'élaboration de plusieurs politiques de protection pour répondre à ces problèmes résultants de l'activité excessive et intensive de l'homme. En effet sa protection ou sa préservation est un devoir qui incombe à tout citoyen donc l'homme doit revoir ses méthodes et changer ses attitudes, ses comportements. Une nouvelle conscience et éthique d'environnement tout en évoluant les mentalités et les gestes au quotidien, devrait voir le jour pour un futur changement en matière d'engagement environnemental et on doit établir dès à présent ses fondements. « Au-delà des décisions politiques, c'est en fait chacun d'entre nous qui doit réviser ses comportements »

De ce constat, la sensibilisation ou l'éducation se voit comme étant la solution idéale permettant de pallier aux problèmes environnementaux actuels. « Une éducation relative à l'environnement a le rôle important de développer un esprit responsable et solidaire entre les pays pour fonder un ordre international assurant la préservation de l'amélioration de l'environnement humain. »

Il est difficile en la diversité des situations de tracer des finalités pour une telle éducation. Elles doivent en fait, être adaptées aux réalités économiques, sociales, culturelles et écologiques de chaque société, pour :

- Préserver, restaurer et améliorer la qualité de l'environnement ;
- Favoriser le développement optimal des personnes et des groupes sociaux à travers leur relation à l'environnement ;
- Contribuer à promouvoir le développement d'une éducation capable de faire face aux défis du monde contemporain.

En 1987 émergea cette notion alternative appelant à la responsabilité sociale, économique et environnementale, c'est-à-dire : le développement durable. Un développement fondé sur l'interdépendance de ses trois piliers : le développement économique, l'équité sociale et la protection de l'environnement. Cette question environnementale, c'est imposé comme un enjeu crucial et vital de tout développement socio-économique des décennies à venir.

Il nous semble irréfutable par qui que ce soit que le débat sur l'environnement est au cœur des questionnements actuels. Mais que veulent-elles dire au juste, ce qui fera de façon succincte

prochainement l'objet dans notre premier chapitre de nos prochaines narrations dans ce travail de recherche.¹

Section 1 : Définition des concepts

Dans ce premier chapitre, il sera question tout d'abord de parler du DD et sa prise de conscience en argumentant ses trois piliers qui sont l'économie, l'environnement et le social puis la notion de développement et de durabilité avec quelques concepts connexes. Ensuite nous allons évoquer l'environnement qui connaît une vulnérabilité sans oublier les pistes d'action de sa préservation. Et enfin nous allons aborder aussi en dernier lieu de la sensibilisation en donnant ses paramètres ainsi que ses outils qui sont indispensables pour véhiculer les messages qui ont comme finalité de changer les comportements des individus.

1.1. Développement Durable

Il est défini par le Rapport de Brundtland comme « un concept qui vise à répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins » Il repose sur trois piliers interdépendants : l'économie, l'environnement et le social. Voici une explication plus détaillée de chacun de ces piliers :

- ✓ Pilier économique : le développement durable implique la promotion d'une économie prospère et inclusive qui crée des opportunités pour tous, tout en minimisant les impacts environnementaux négatifs. Cela peut inclure la promotion de l'innovation, de l'efficacité des ressources, de l'emploi décent et de la croissance économique équilibrée.
- ✓ Pilier environnemental : le développement durable vise à protéger et à restaurer les écosystèmes naturels, à préserver la biodiversité, à réduire la pollution et à atténuer les changements climatiques. Il s'agit de veiller à ce que les activités humaines respectent les limites de la planète et préservent ses ressources pour les générations futures.
- ✓ Pilier social : le développement durable cherche à promouvoir la justice sociale, l'équité et la qualité de vie pour tous. Cela comprend l'accès à l'éducation, aux soins de santé, à l'eau potable, à l'assainissement, au logement et à d'autres services essentiels, ainsi que la protection des droits de l'homme et des cultures locales.

À la fin du vingtième siècle s'est produite une prise de conscience de la menace que faisait peser l'activité économique humaine sur les ressources planétaires. Le monde prend conscience des menaces à mesure que nous bâtissons le monde nous développons à la fois la responsabilité de l'homme face aux problèmes planétaires et l'obligation d'apporter des solutions pour concilier croissance économique, respect de l'environnement et progrès social. Les projections démographiques signalent de fortes chances pour que la Terre soit peuplée de 10 milliards d'humains vers 2050 : cela signifie 3 milliards ²de personnes supplémentaires à nourrir, dont la

¹Article paru dans l'ouvrage : Développement durable ? Doctrines, pratiques, évaluations (textes réunis et présentés par J.Y Martin, IRD Editions, 2002), pp. 51-71.

²<https://pascal-francis.inist.fr/vibad/index.php?action=getRecordDetail&idt=6334789>

<https://ise.unige.ch/isdd/spip.php?article110>

plupart se retrouveront dans les mégalopoles du Tiers-monde. Donc pour stopper ces menaces, il est nécessaire de rééquilibrer les pouvoirs entre les priorités économiques et les impératifs sociaux et écologiques en intégrant des obligations de respect de l'environnement et des normes sociales dans le mécanisme des marchés financiers. Et en substituant aux spéculations boursières rapides des projets économiques viables et équitables à long terme. Remettre l'homme au cœur de l'économie est une priorité.

Dès lors, à la suite de la conférence de Rio (1992), la plupart des Etats se sont engagés à élaborer une Stratégie nationale de développement durable. Sa mise en œuvre sera complexe car elle doit faire face aux enjeux du DD qui impose des changements en profondeur. Des personnalités prônent la nécessité de la prudence écologique dans les modèles de développement économique. Il en découle la création du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) ainsi que le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD).

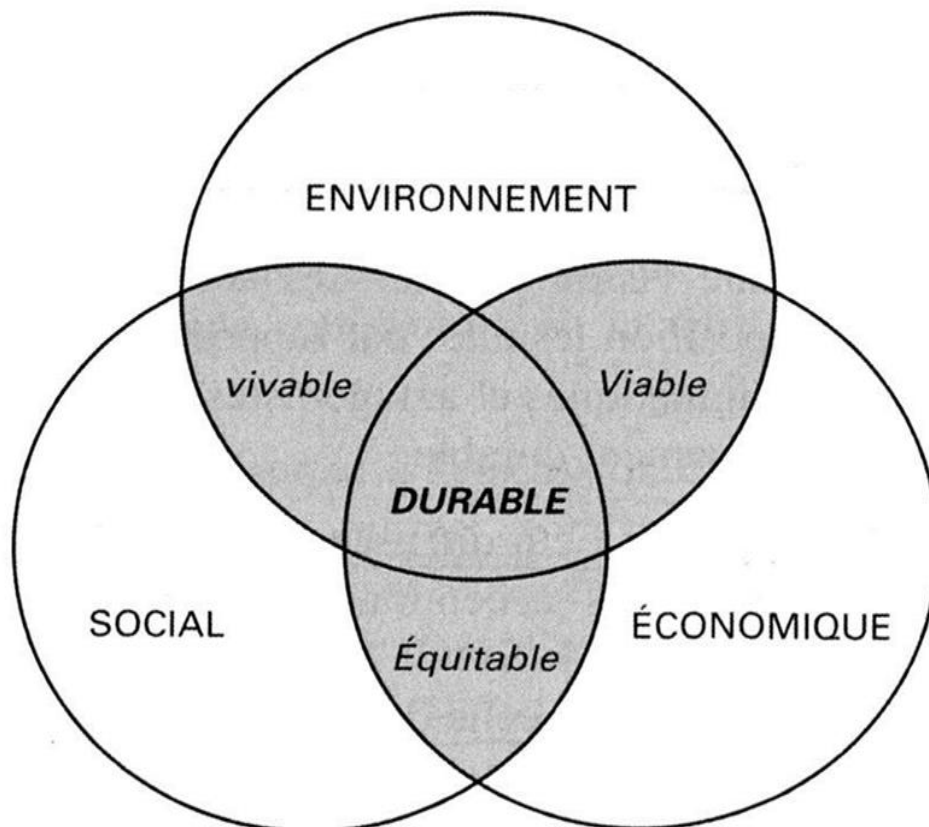
Pour ce qui concerne la notion de développement, il correspond à l'ensemble des transformations techniques, sociales et culturelles qui permettent l'apparition et la prolongation de la croissance économique. Un développement accompli suppose la participation de tous les acteurs, une approche transversale et une gouvernance capable de gérer une amélioration continue répondant aux aspirations des populations. La finalité étant l'amélioration des conditions d'existence d'une population donnée. Le développement doit permettre aussi aux individus de satisfaire à leurs besoins en santé, en éducation et de vivre dans des conditions décentes. Il doit associer la création de richesses et améliorer la qualité de vie des individus tout en préservant la biodiversité, les écosystèmes et en respectant le rythme des énergies.

La définition retenue est souvent celle de F. Perroux : « Le développement est la combinaison des changements mentaux et sociaux d'une population qui la rendent apte à faire croître, cumulativement et durablement, son produit réel global » (1961).

Le développement durable veut que le développement économique soit indissociable de la notion de durabilité qui signifie qu'il doit être à la fois équitable (économiquement possible et socialement acceptable), viable (économiquement possible et préservant la nature, les espèces et les ressources naturelles et énergétiques) et vivable (ses effets sur l'environnement ne doivent pas menacer l'humanité). Cela appelle à un autre développement que celui qu'on a connu jusqu'à présent parce que ce dernier n'est pas durable (au sens précédent).

FIGURE N° 1 :

Le schéma classique des trois piliers du développement durable



Source: A. Jégou, Les géographes français face au DD, in L'information géographique n°71, sept 2007.

Le développement durable est souvent représenté par le concept des "trois cercles qui se chevauchent" où le développement durable est atteint au point de convergence des trois piliers. Cela signifie qu'un développement véritablement durable doit prendre en compte les aspects économiques, environnementaux et sociaux de manière équilibrée et intégrée. Donc pour promouvoir le développement durable il est important d'adopter des pratiques et des politiques qui favorisent l'équilibre entre ces trois piliers en tenant compte des besoins actuels et futurs des sociétés humaines tout en préservant la santé de la planète.

Le développement durable doit donc impérativement prendre aussi en considération les besoins sociaux, environnementaux et économiques des populations actuelles en préservant ceux des générations futures. Ainsi le DD est ainsi envisagé comme un compromis entre les centres du pouvoir économique et des forces acteurs collectifs ou mouvements sociaux qui portent les exigences de préservation de la nature en respectant des principes d'équité. Le développement

durable constitue un agenda sur lequel se sont engagés de nombreux pays, explique Cécilia Lopez. Il s'agit d'agir différemment désormais pour atteindre les objectifs en 2030 en identifiant les erreurs qui ont été commises.

En agissant désormais par la réintroduction des mécanismes d'évaluation propres tels que le PIB vert, qui se veut une correction du PIB traditionnel pour inclure des facteurs tels que la consommation de ressources naturelles et la pollution.³

Une alternative dans l'économie aux procédés traditionnels liés aux externalités productives semble inéluctable pour meilleure économie de marche respectant les principes du DD et ce par une économie circulaire qui va bien au-delà du recyclage et de la gestion des déchets. Elle prend en compte la vie d'un produit, des matériaux et des ressources utilisés lors de sa fabrication, son transport, sa consommation. Et la transition vers une économie circulaire passe nécessairement par une utilisation plus efficace des ressources tout au long de la chaîne de valeurs et du processus de consommation. ARTICLE : Sauv , S., Normandin, D., & McDonald, M. (2016). * conomie circulaire*. Centre interuniversitaire de recherche sur le cycle de vie des produits, proc d s et services.

Au-del , de l' conomie circulaire, on peut aussi citer certaines propositions ci-dessous pour un d veloppement durable.

-Profiter de l'hydrog ne dans des piles   combustible pour d carboner la mobilit  (Pierre- tienne Franc).

-Am liorer la tarification du carbone en prenant en compte l'ensemble des param tres et effets induits et mettre en place des instruments de mesure efficaces et significatifs (Hans-Helmut Kotz).

-Promouvoir plus de coop ration, tout en int grant plus encore la dimension de responsabilit  sociale et environnementale (Cheikh Kant ).

Tirer les le ons des erreurs pass es en termes de d veloppement durable et r duire les in galit s par plus de solidarit  internationale (C cilia Lopez).

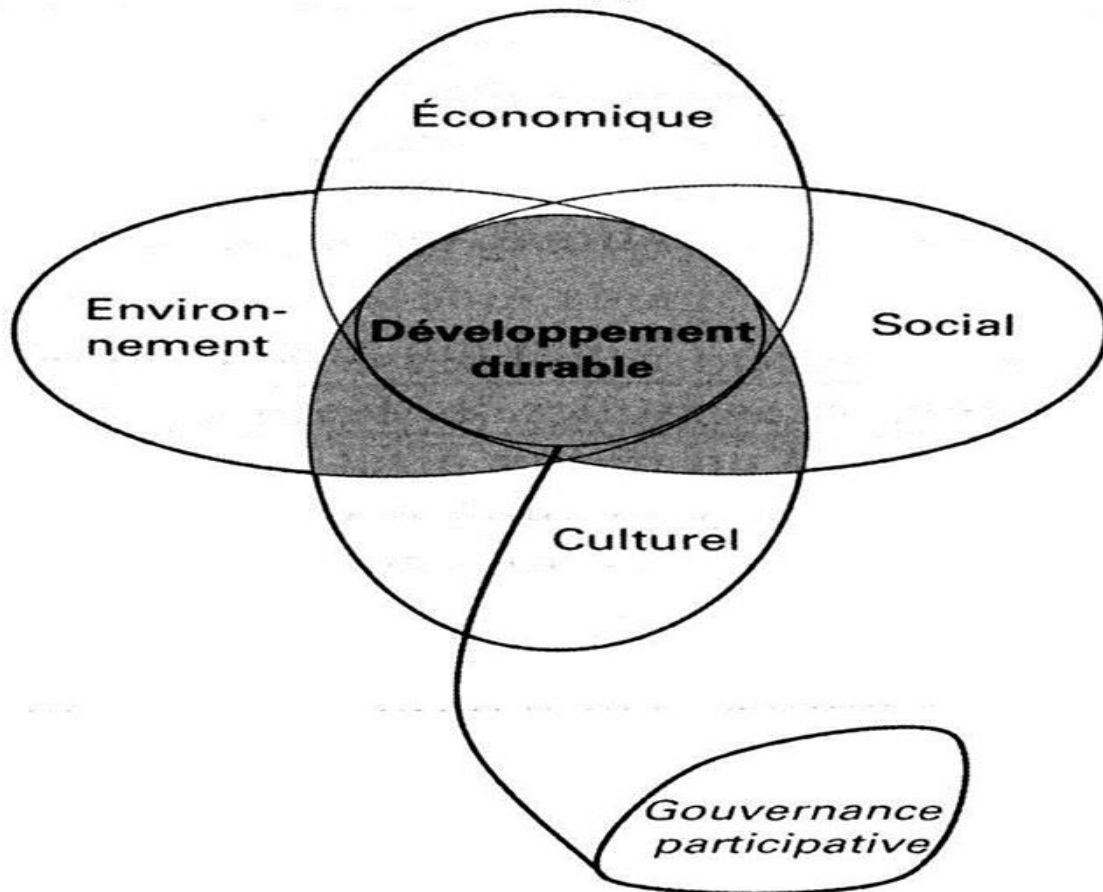
-Utiliser la fiscalit  pour r orienter les fonds dans l' conomie pour  tre moins destructeur pour l'environnement, et plus b n fique pour les plus fragiles (Hans-Helmut Kotz).

-A l'instar de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) qui g re les  changes commerciaux, il faut une Organisation Mondiale de l'Environnement (OME) pour g rer les probl mes  cologiques.

Le d veloppement durable est apparu pour apporter une r ponse aux effets n fastes que subit la plan te. Depuis le rapport Brundtland et plus encore depuis le Sommet de Rio, le d veloppement durable a gagn  en visibilit  m diatique, il a connu une large diffusion aupr s des organisations internationales : OCDE, Union Europ enne, OMC, Organisations Non Gouvernementales, etc.

³ Idem

FIGURE N°2 : **La fleur du développement durable**



Source: A. Jégou, Les géographes français face au DD, in L'information géographique n°71, sept 2007.

Aux vues des faits actuels, il est intéressant au-delà de ce qui précède de connaître les programmes et les conventions ayant marqué le DD plus particulièrement :

- La convention concernant la protection du patrimoine mondial culturel et naturel (Paris, 1972)
- La convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (Washington, 1973)⁴
- La convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage (Bonn, 1979)

⁴Thèse_Plumecocq (parisnante.fr)
<https://www.cabidigitallibrary.org/doi/full/10.5555/19941804181>
Agenda 21 for Sustainable Construction in Developing Countries

- La convention des Nations Unies sur le droit de la mer (Montego Bay, 1982)
- La convention de Vienne pour la protection de la couche d'ozone et le protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone (1987)
- La convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontaliers de déchets dangereux et de leur élimination (Bâle, 1989).
- La Convention sur la Diversité Biologique reconnaît pour la première fois que la conservation de la biodiversité est « une préoccupation commune à l'humanité » et fait partie du processus de développement. Elle fixe trois objectifs : la conservation de la diversité biologique, l'utilisation durable de ses éléments et le partage équitable des avantages
- La Convention - cadre sur le Changement Climatique a pour objet la « stabilisation des concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère à un niveau qui empêche toute perturbation anthropique du système climatique ».
- La Convention sur la Lutte contre la Désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique, est adoptée en 1994 dans la dynamique de Rio. Le Protocole de Kyoto (1997) fixe des objectifs de réduction pour les pays industrialisés au-delà de l'an 2000 : 5,2% sur la période 2008-2012. L'application du Protocole de Kyoto bute sur des difficultés croissantes : la mise en pratique des mécanismes de flexibilité (« permis à polluer, développement propre »).
- L'Agenda 21, qui est un programme global d'action à mettre en œuvre par les gouvernements, les institutions du développement, les organismes des Nations Unies et les groupes des secteurs indépendants dans tous les domaines où l'activité humaine affecte l'environnement. Ce dernier compose 27 principes et analyse la situation en 40 chapitres et expose des stratégies et formule près de 2500 recommandations et solutions à mettre en œuvre.⁵

Cependant on constate que le développement durable est un développement qui se démarque des modèles de développement classiques. Il y a lieu de dire que le développement durable n'est pas figé il s'inscrit dans une perspective des mutations et conséquences du développement de nouvelles techniques et leur diffusion. Le développement durable ne peut être mis en pratique sans la prise en compte de la dimension territoriale. D'un point de vue opérationnel, l'objectif de développement durable à l'échelle mondiale requiert nécessairement pour espérer le succès, la contribution des territoires inférieurs. D'une part quand bien même le niveau de décision se situe à l'échelon international. D'autre part notamment avec des mouvements tels que la décentralisation, la répartition des compétences laisse une part de responsabilités significative aux différents échelons territoriaux. Il n'est ni équitable par ce que on peut bien voir les inégalités au sein de chaque pays et entre le Nord et le Sud, ni viable par ce qu'il y'a l'épuisement des ressources naturelles non reproductibles, ni vivable aussi par ce que le changement climatique lié aux émissions de gaz à effet de serre, la pollution, etc...

⁵ Idem

En effet, Qui dit développement durable dit aussi préservation de l'environnement et des ressources naturelles comme condition indispensable au progrès.⁶

1.2. Environnement

L'environnement est l'ensemble des éléments naturels et des conditions qui entourent un organisme vivant ou une communauté et qui influencent leur développement et leur survie. Il comprend les éléments physiques tels que l'air, l'eau, le sol, la lumière, ainsi que les êtres vivants qui peuplent un écosystème. L'environnement est essentiel à la vie sur terre, car il fournit les ressources nécessaires à la survie des êtres vivants, tels que l'eau, la nourriture, l'oxygène et les habitats.

Ainsi on peut dire il est l'ensemble des éléments chimiques, physiques et biologiques avec lesquels les êtres vivants interagissent. En outre, dans le cas des êtres humains, l'environnement comprend également tous les éléments culturels et sociaux qui influencent notre vie. Ainsi, l'environnement n'est pas seulement le lieu physique où la vie se développe, mais aussi la culture et des concepts intangibles tels que les traditions.

En effet, de nombreuses personnes commettent l'erreur de croire que l'environnement ne comprend que les éléments que l'on trouve naturellement dans la nature, mais la réalité est qu'il en va de même pour les éléments artificiels qui sont créés à partir des premiers. C'est pourquoi au sein de l'environnement on peut distinguer deux environnements qui sont environnement naturel qui regroupe le climat, la géographie, la faune, flore et tout ce que l'on trouve dans la nature. Et aussi il y'a environnement culturel : les objets fabriqués par l'homme ou ses activités socio-économiques.⁷

Ainsi, la définition de l'environnement est celle d'un système formé par des éléments naturels et culturels qui interagissent entre eux et qui sont modifiés par l'action de l'homme. Il conditionne notre mode de vie mais notre mode de vie le conditionne et l'adapte également.

Malheureusement, depuis quelques décennies l'activité humaine a provoqué des altérations de l'environnement qui ont entraîné l'extinction d'espèces, la pollution de l'eau et le déplacement de populations animales et humaines en raison de la destruction de leur habitat.

Il est nécessaire aussi d'expliquer ou de parler d'un concept lié à l'environnement qui est l'écologie qui est l'étude des relations entre les êtres vivants et l'environnement c'est-à-dire leur milieu afin que la subsistance des premiers se fasse tout en assurant la protection et le respect des ressources naturelles, ce qui ne peut se faire qu'en ayant pris connaissances des concepts fondamentaux, des défis actuels et l'enjeux environnemental afin de se situer et saisir l'importance de l'environnement :

A- Empreinte écologique

⁶<http://www.definitionde l'environnement naturel.com>.

⁷<https://core.ac.uk/download/pdf/59606466.pdf>

« La sécurité environnementale : éléments de définition »

Elle cherche à représenter et mesurer « la quantité de capacité régénérative de la biosphère nécessaire au fonctionnement de l'économie humaine pendant une année et pour une population donnée » L'analyse de l'empreinte écologique permet aussi d'évaluer la consommation des ressources naturelles régénératives et les besoins d'absorption des déchets d'une population humaine ou d'une économie donnée, en termes de surface correspondante de sol productif. Elle veut exprimer le degré de dépassement de la capacité de charge de l'écosystème exercé par une société ou une région dans les conditions de technologie et d'organisation sociale actuelles

B- Collapsus écologique

Il s'inscrit dans l'idée que, au cours de l'Anthropocène, l'Homme impacte de manière durable et négative la planète. Elle propage notamment l'idée de l'urgence écologique, liée à l'augmentation des températures sur Terre, la multiplication des catastrophes naturelles et à l'effondrement de la biodiversité. Les collapsologues relient différentes crises entre elles : crises énergétiques, économiques, environnementales, géopolitiques, démocratiques.

C- Résilience écologique :

Elle est définie comme la capacité d'un écosystème, d'un habitat, d'un peuplement, d'une population, etc. à retrouver un fonctionnement normal après avoir connu des perturbations importantes du fait d'un ou plusieurs facteurs de l'environnement. Ces facteurs peuvent être des facteurs abiotiques (incendie, inondation, tempête, éruption volcanique, érosion, etc.) ou des facteurs biotiques (drainage, pesticides, chasse, pêche, techniques agricoles ou forestières, etc.). Une autre définition (Holling 1973) fait état de la capacité d'un système à pouvoir intégrer dans son fonctionnement une perturbation, sans pour autant changer sa structure qualitative.

D- Défis environnementaux

Ainsi les défis environnementaux d'aujourd'hui présentent de multiples facettes par exemple le cadre et la qualité de vie facteurs de bien-être ou d'inconfort des habitants, les ressources⁸ naturelles et leurs usages porteurs de progrès et d'impacts négatifs, les nuisances et les risques⁹ induits par l'anthropisation des milieux ou par la nature elle-même facteur de contrainte pour le développement des territoires tant aux échelles locales que planétaires, la protection d'équilibres globaux (climat, biodiversité) et l'adaptation des sociétés aux changements environnementaux planétaires.

E- Enjeu environnemental

Il s'agit donc d'envisager les solutions préconisées pour demain, à la fois capables de nourrir jusqu'à 9 milliards d'hommes et de maintenir un environnement de qualité. Les pays du Sud (le Sud désignant les pays émergents et les pays les plus pauvres) ont manifesté lors des négociations internationales sur l'environnement et le développement leur refus de « limiter leur développement

⁸Maillefert, M. (2018). Aurélien Boutaud et Natacha Gondran, L'empreinte écologique. *Géocarrefour*, 92(92/2).

Stefanie Koch p. 127-140 <https://doi.org/10.4000/aspd.355>

⁹Enjeux environnementaux 2024 : quoi surveiller ? - Nature Québec : Nature Québec (naturequebec.org)

». Mais l'ampleur des problèmes environnementaux a justifié l'émergence d'instruments comme le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et le mécanisme de développement propre (MDP).

F- Importance de l'environnement

L'importance de l'environnement se résume en un point essentiel ; c'est la source de vie de toute espèce. L'environnement est le milieu qui rend la vie possible c'est la source d'eau, de nourriture, de carburant et de toute matière première que nous utilisons pour construire et améliorer nos vies. Il est notre maison non seulement pour les humains mais aussi pour toutes les espèces animales et végétales qui habitent cette planète. Cependant elle dépend de plus en plus de nos actions de sorte que les utilisations néfastes que nous faisons de notre environnement ont un impact négatif mettant en danger sa survie.

L'importance de l'environnement est telle qu'assurer sa pérennité c'est assurer la nôtre alors que plus nous lui faisons du tort plus nous nous faisons du tort à nous-mêmes et à tous les écosystèmes qui nous entourent. L'environnement et les éléments qui le composent sont victimes des conflits armés ils subissent des dégradations voire des destructions soit directement lors d'une attaque dirigée intentionnellement à leur encontre soit indirectement à l'occasion d'autres attaques ou lors de mouvements de populations. Pour autant, le droit international a reconnu progressivement et de façon de plus en plus accrue la nécessité de protéger l'environnement en temps de conflit. Le conflit en Ukraine a d'ailleurs été l'occasion pour le droit international de l'environnement (DIE) de mettre en avant plusieurs problématiques.¹⁰

L'environnement est également fragile et vulnérable aux activités humaines. La pollution, la déforestation, la surpêche, le changement climatique et d'autres facteurs menacent la santé et la biodiversité des écosystèmes, mettant en péril notre propre bien-être et celui des générations futures. La protection de l'environnement est donc une préoccupation majeure pour la société moderne et de nombreuses initiatives sont mises en place à l'échelle mondiale pour promouvoir la durabilité environnementale et préserver les ressources naturelles pour les générations futures.

Le droit international de l'environnement tente de protéger l'environnement mondial en fixant des règles juridiquement contraignantes (Hard Law) et non contraignantes (Soft Law). Malgré tous les efforts internationaux visant à protéger l'environnement, la pollution et la destruction de l'environnement continuent d'augmenter dans les nombreux domaines. En effet, les préoccupations et les menaces environnementales d'aujourd'hui ont dépassé les prévisions des experts et des scientifiques lors de la première conférence internationale sur l'environnement à Stockholm 1972. En réalité, le changement climatique, la pollution de l'air, des eaux et des sols, la perte de la biodiversité, la déforestation et la désertification sont les principaux problèmes auxquels est confronté le monde actuel.

Sans omettre, la pollution qui est l'ensemble des éléments qui endommagent, nuisent et mettent en danger la sécurité, les conditions de vie, le bien-être et les caractéristiques des écosystèmes ainsi que la flore et la faune qui les habitent.

¹⁰Les enjeux environnementaux pour un développement écologique (sauverlaplanete.fr)

La pollution environnementale est tout ce qui porte atteinte à l'air, au sol, à l'eau, à la flore et à la faune. Cependant on ne peut pas ne pas demander comment le préserver donc voici une série d'actions que nous pouvons mener et qui contribueront à préserver l'environnement et les écosystèmes qui s'y trouvent :

- Utiliser des énergies propres ou renouvelables.
- Ne pas utiliser de voiture si nous avons d'autres options plus propres.
- Toujours recycler et réutiliser dans la mesure du possible.
- Consommer des produits écologiques et des produits dont les entreprises respectent l'environnement.
- Ne pas gaspiller l'eau.
- N'acheter que les produits dont nous avons besoin.
- Sensibiliser notre entourage afin qu'il suive votre exemple.

On entend généralement les pollutions globales telles les pluies acides, les émissions de gaz à effet de serre ou des gaz produisant une altération de la couche d'ozone stratosphérique.¹¹

En outre, on ne peut pas parler de l'environnement sans évoquer le réchauffement climatique qui fait référence à l'augmentation de la température moyenne de la surface de la Terre principalement due à l'augmentation des concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère. Les impacts du réchauffement climatique sont déjà visibles à travers le monde avec des phénomènes météorologiques extrêmes tels que les vagues de chaleur, les tempêtes plus fréquentes et plus intenses, les sécheresses prolongées et les inondations. Ces changements climatiques ont des répercussions importantes sur les écosystèmes, les économies et la santé humaine, et sont susceptibles de s'aggraver si des mesures d'atténuation ne sont pas prises.¹²

Pour lutter contre le réchauffement climatique, il est nécessaire de réduire les émissions de gaz à effet de serre en adoptant des sources d'énergie propres et renouvelables en améliorant l'efficacité énergétique en préservant les forêts et en favorisant des pratiques agricoles durables. Il est également important d'adapter nos sociétés aux impacts inévitables du changement climatique en renforçant les infrastructures en améliorant la gestion des ressources naturelles et en développant des systèmes d'alerte précoce et de réponse aux catastrophes.

Ainsi quant aux causes du réchauffement climatique, le préalable du rapport du GIEC est clair : « Il est sans équivoque que l'influence humaine a réchauffé la planète, les océans et les terres ». Et aussi à de nombreuses reprises l'activité humaine a fini par avoir des effets négatifs sur l'environnement par exemple en épuisant ses ressources naturelles qui sont un « Ensemble des richesses d'un milieu physique, notamment dans les domaines énergétique, minier ou forestier » (Larousse 2009).

¹¹ Idem

Par ailleurs, les externalités productives semblent aussi faire débat, en d'autres termes, il est question d'externalités lorsque l'acte de consommation (ou de production) d'un agent influe positivement ou négativement sur la situation d'un autre agent, sans que cette relation fasse l'objet d'une compensation monétaire. (Arthur Cecil Pigou)

En effet, il existe différents types d'externalités (Positives et Négatives), les externalités dites de production émise par l'activité productive des entreprises : émission de gaz polluants, déchets. Les externalités bilatérales résultent de l'action d'un agent sur le bien être d'un seul autre agent. Lorsque la source productrice de l'externalité n'est pas identifiable ce qui est le cas de nombreuses situations de pollution globale, l'externalité est dite diffuse. Enfin dans certains cas, un agent qui subit une externalité peut la faire peser sur d'autres agents (les déchets peuvent être transférés d'un pays à l'autre), l'externalité est dite transférable.

L'Internalisation des externalités par le marché en tant que solutions effectives ou souhaitées aux problèmes posés par l'activité économique. La théorie standard indique différentes modalités d'internalisation qui sont :

- Réglementation, taxation [Pigou, 1920], Marché de droits à polluer [Dalles, 1968]
- Négociation inter-agents [Coase, 1960] qui tour à tour, suivant les situations, et notamment en présence d'incertitude peuvent être plus ou moins adéquates.¹³¹⁴Il faut retenir de nos jours, les thèmes environnementaux s'articulent autour de ces sujets suivants comme : la lutte contre les changements climatiques et la maîtrise de la demande d'énergie ; la préservation de la biodiversité et des ressources naturelles; l'instauration d'un environnement respectueux de la santé; l'adoption de modes de production et de consommation durables ; la mise en place d'une démocratie écologique ; la promotion des modes de développement écologiques favorables à l'emploi et à la compétitivité et en fin la question nucléaire d'où la nécessité de la sensibilisation autour de ces concepts.

1.3. Sensibilisation

La sensibilisation dans un contexte général fait référence à la prise de conscience et à la compréhension d'un sujet particulier. En ce qui concerne l'environnement, la sensibilisation environnementale consiste à informer, éduquer et sensibiliser les individus et les communautés aux enjeux environnementaux, tels que la conservation de la biodiversité, la protection des écosystèmes, la réduction des émissions de gaz à effet de serre, la gestion des déchets, etc.

A. But : Le but principal de la sensibilisation est de promouvoir une prise de conscience collective et son but varie en fonction des contextes et des publics cibles, mais ils incluent aussi généralement les éléments suivants :

- Education et information : Fournir des connaissances et des informations précises sur les problèmes et les solutions possibles.

¹³Introduction (theorie-regulation.org)analyse des externalités environnementales

¹⁴Externalités et économie de l'environnement - Revue À bâbord ! (ababord.org)

- Changement de comportement : Encourager l'adoption de comportements individuels et collectifs.
- Engagement communautaire : Mobiliser les individus, les communautés et les organisations pour qu'ils participent.

B. Cibles de la sensibilisation

Ils sont très diversifiés et dépendent souvent du but spécifique de la campagne ou de l'initiative en question. De ce fait, nous pouvons citer entre autres:

- Les jeunes et les étudiants
- Les éducateurs et les établissements scolaires
- Les communautés locales
- Les entreprises et les industries
- Les décideurs politiques.
- Le grand public.
- Les medias.¹⁵

On doit considérer impérativement donc sans aucun doute les principaux messages pour une sensibilisation efficace. Ainsi lors de la conception de messages de sensibilisation il est important de les rendre clairs, pertinents et convaincants pour le public cible.

Section 2 : Objectifs de la sensibilisation à l'environnement

L'objectif de la sensibilisation à l'environnement est de favoriser l'émergence de citoyens conscients de leurs responsabilités et actifs dans la conquête d'un développement durable.

Il vise à encourager les gens à adopter des comportements plus durables et respectueux de l'environnement dans leur vie quotidienne, que ce soit à la maison, au travail ou dans leurs activités de loisirs. Elle peut prendre différentes formes, notamment des campagnes de sensibilisation, des programmes éducatifs, des initiatives communautaires, des événements publics et des actions de plaidoyer.

2.1. Sensibilisation pour un développement durable

La sensibilisation à l'environnement est indispensable pour promouvoir un développement durable et ce, au travers de ces enseignements suivants :

A- Education et sensibilisation :

¹⁵Sensibilisation_et_coercition_-_OG_-_avec_photos-libre.pdf (d1wqtxts1xzle7.cloudfront.net)

Informier les gens sur les enjeux environnementaux, les causes et les conséquences de la dégradation de l'environnement est essentiel. Cela peut se faire à travers des programmes éducatifs dans les écoles, des campagnes de sensibilisation dans les médias, des événements communautaires, etc.

Aujourd'hui, la transition écologique pose un défi de connaissance et d'ancrage citoyen pour appréhender et s'appropriier les enjeux du changement climatique, de la raréfaction des ressources, de la transition énergétique ou de la reconquête de la biodiversité... vers un modèle économique et social qui renouvelle nos manières de consommer, d'habiter, de produire, de travailler, de vivre ensemble. Par la diversité des initiatives et actions de sensibilisation, d'information, d'éducation et de participation qu'elle propose à tous les publics, tout au long de la vie, l'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD) constitue donc un point d'appui essentiel d'accompagnement des politiques publiques.

Elle donne des clés pour comprendre les enjeux de la transition écologique, agir et permettre que les transformations soient appropriées par le plus grand nombre, en concourant à la mise en mouvement des citoyens et des parties prenantes en faveur de la transition. Elle s'adresse à tous, partout et tout au long de la vie, dans le cadre de l'éducation formelle, non formelle et informelle, des jeunes enfants aux adultes : dans l'école, à l'université, au sein d'associations, dans des entreprises, dans des collectivités, dans les médias, dans la rue, à travers les discours et les actes d'hommes et de femmes responsables.... « L'éducation ne peut pas se limiter à parler uniquement d'école. L'éducation c'est aussi la famille, le tissu associatif et culturel, l'environnement urbain ou rural. Ce sont les médias c'est l'ensemble de ceux qui contribuent à aider un enfant à vivre et à se développer » (Meirieu, conférence « que peut l'éducation ? » 2012).¹⁶

Selon les Nations Unies « il importe, dans l'intérêt des sociétés actuelles et futures, de repenser et de réviser l'enseignement de l'école maternelle jusqu'à l'université pour y intégrer davantage de principes, de connaissances, de compétences, de modes de pensée et de valeurs à l'appui de la durabilité dans chacun des trois grands domaines : social, environnemental et économique.¹⁷¹⁸ Il conviendrait, pour ce faire, d'adopter une approche holistique et interdisciplinaire... » (UNESCO, 2004).¹⁹

B- Communication efficace

¹⁶Menebhi, A. C. (2020). L'APPRENTISSAGE TOUT AU LONG DE LA VIE AU PRISME DE L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE: REPRÉSENTATIONS ET ANALYSE DISCURSIVE AU SEIN DE LA COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE. *Analele Universităţii din Craiova, seria Psihologie-Pedagogie*, 41, 133-154

¹⁷<https://www.planete-sciences.org/enviro/animations-et-sensibilisation-a-l-environnement/parcours-educatif-changements-climatiques>

¹⁸<https://www.planete-sciences.org/enviro/animations-et-sensibilisation-a-l-environnement/parcours-educatif-changements-climatiques>

¹⁹<https://www.civitime.com/developpement-durable/sensibilisation-environnement>

Utiliser des messages clairs, concis et accessibles pour toucher un large public. La communication visuelle, les histoires personnelles et les exemples concrets peuvent être particulièrement efficaces pour sensibiliser les gens à l'importance de la protection de l'environnement.

Les dirigeants/les gouvernements devront penser et implémenter un ensemble de normes et de pratiques qui aient en vue premièrement le développement durable sur tous les plans et pour toutes les classes sociales, avec le respect des droits universels de l'homme. Ils devront établir une priorité du contrôle et d'amender les producteurs qui ne respectent pas les normes et les pratiques établies. De même, ils pourront ne pas permettre l'accumulation de capital privé en excès, former un cadre de redistribution naturelle des ressources pour faciliter la décision d'achat vert du consommateur et promouvoir les investissements dans des affaires qui protègent l'environnement. Tous devront collaborer dans l'intérêt de l'humanité.

C- Participation communautaire

Impliquer les communautés locales dans la prise de décision et la mise en œuvre de projets environnementaux favorise un sentiment d'appartenance et de responsabilité. Les initiatives de volontariat, les jardins communautaires et les programmes de nettoyage sont quelques exemples de moyens par lesquels les individus peuvent s'impliquer activement dans la protection de leur environnement.

D- Promotion de modes de vie durables

Encourager les comportements respectueux de l'environnement, tels que le recyclage, la réduction de la consommation d'eau et d'énergie, l'utilisation des transports en commun, et l'adoption d'un régime alimentaire plus durable (comme privilégier les aliments locaux et de saison).

E- Collaboration multisectorielle :

Le développement durable est un défi complexe qui nécessite la collaboration de différents acteurs, y compris les gouvernements, les entreprises, les organisations non gouvernementales, les communautés locales et les individus. Travailler ensemble permet de mobiliser des ressources et des compétences diverses pour trouver des solutions durables aux problèmes environnementaux.

Pour instaurer un développement durable, il importe d'intensifier la coopération entre les différents acteurs. Voilà l'un des principaux constats faits au Sommet mondial sur le développement durable, qui s'est tenu à Johannesburg en septembre 2002. C'est notamment à partir de cette date que les partenariats – qu'ils soient intersectoriels, multisectoriels, tris sectoriels, entre économie privée et organisations non gouvernementales (ONG) ou autres encore – sont devenus presque omniprésents dans les milieux concernés.²⁰

Pour une sensibilisation efficace à l'environnement et promouvoir un développement durable il est notamment nécessaire de savoir les dates clés de celles-ci qui sont :

²⁰Les dates clés de l'environnement : découvre le calendrier 2024 pour t'engager sur toute l'année – Eco-Actitude (ecoactitude.com)

- Journée mondiale de l'environnement (5 juin) : Cette journée est une occasion mondiale de sensibiliser les populations à la protection de l'environnement et de promouvoir des actions concrètes pour sa préservation.
- Journée mondiale de la Terre (22 avril) : Célébrée dans le monde entier, cette journée met en lumière les défis environnementaux auxquels la planète est confrontée et encourage les actions individuelles et collectives pour protéger la Terre.
- Semaine du développement durable (fin mai-début juin) : Organisée chaque année, cette semaine vise à promouvoir les principes du développement durable à travers des événements, des conférences, des ateliers et des actions citoyennes.
- Journée internationale de la biodiversité (22 mai) : Cette journée met l'accent sur l'importance de la biodiversité pour la santé des écosystèmes et encourage la conservation des espèces et de leurs habitats.
- Journée mondiale de l'eau (22 mars) : Cette journée sensibilise à l'importance de l'eau douce et à la nécessité de gérer durablement les ressources en eau pour répondre aux besoins présents et futurs.
- Conférences et sommets internationaux : Des événements tels que la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (COP) et la Convention sur la diversité biologique (CDB) rassemblent des gouvernements, des organisations et des experts pour discuter des défis environnementaux mondiaux et des solutions possibles.

2.2. Acteurs de la sensibilisation à l'environnement et au développement durable

Comme toute action nécessitant des partisans, la sensibilisation à l'environnement et au DD ont aussi les leurs qu'on présentera dans les lignes qui suivront.

A. Etats

Les Etats ont un rôle important à jouer dans la sensibilisation à l'environnement et au développement durable. Ils peuvent :

- Mettre en place des politiques et des lois en faveur de l'environnement ;
- Financer des programmes de sensibilisation ;
- Soutenir les initiatives des acteurs non-étatiques, etc.

B. Organisations internationales

Les organisations internationales, telles que l'ONU et ses agences spécialisées, jouent un rôle important dans la promotion du développement durable et la coordination des actions à l'échelle mondiale. Elles peuvent :

- Elaborer des normes et des conventions internationales ;
- Fournir une assistance technique et financière aux pays en développement ;

- Organiser des conférences et des campagnes de sensibilisation, etc.

C. Organisations non gouvernementales

Les organisations non gouvernementales (ONG) jouent un rôle crucial dans la sensibilisation des populations aux questions environnementales et au développement durable. Elles peuvent :

- Mettre en place des programmes de sensibilisation et d'éducation ;
- Réaliser des projets de développement local ;
- Plaider pour la protection de l'environnement, etc.

D. Medias

Les médias ont un rôle important à jouer dans la diffusion d'informations sur les questions environnementales et le développement durable. Ils peuvent :

- Réaliser des reportages et des articles sur les enjeux environnementaux ;
- Diffuser des documentaires et des films ;
- Organiser des débats et des forums, etc.²¹

E. Citoyens

Les citoyens ont un rôle essentiel à jouer dans la protection de l'environnement et la promotion du développement durable. Ils peuvent :

- Adopter des comportements écoresponsables ;
- Participer aux initiatives de sensibilisation ;
- Soutenir les organisations qui s'engagent pour l'environnement, etc.

Conclusion

L'environnement est devenu une préoccupation majeure à l'échelle mondiale. La dégradation de nos écosystèmes, le changement climatique, l'effondrement de la biodiversité et l'épuisement des ressources naturelles sont autant de défis auxquels nous devons faire face.

Dans ce contexte, l'éducation environnementale joue un rôle essentiel pour sensibiliser les populations à la durabilité et à la protection de l'environnement. La sensibilisation environnementale vise à développer chez les individus une compréhension approfondie des enjeux

²¹Chapitre 9. Gestion de l'environnement : acteurs, actions, territoires

Yvette Veyret, Richard Laganier, Helga-Jane Scarwell

Dans **L'environnement (2017)** pages 193 à 224

environnementaux et à promouvoir des comportements respectueux de l'environnement. Elle offre aux populations les connaissances, les compétences et les attitudes nécessaires pour devenir des citoyens et des professionnels responsables et engagés dans la préservation de la planète.

La SEEDD est un enjeu crucial pour l'avenir de la planète. Il est essentiel de mobiliser tous les acteurs, Etats, organisations internationales, ONG, médias et citoyens, pour relever les défis environnementaux et construire un avenir durable pour tous.

L'un des objectifs fondamentaux de l'éducation environnementale est de sensibiliser les populations aux problèmes environnementaux actuels et futurs. Les jeunes doivent comprendre les causes et les conséquences du changement climatique, de la pollution, de la perte de biodiversité et de la dégradation des écosystèmes. Ils doivent également être conscients de leur propre impact sur l'environnement, que ce soit à travers leurs habitudes de vie, leur consommation, leur choix de transport, ou leur choix de carrière et d'employeur. L'éducation environnementale leur permet d'appréhender ces enjeux de manière critique et de prendre des décisions éclairées.

Par ailleurs, elle favorise le développement de compétences essentielles chez les populations de tout âge. Elle encourage la pensée critique, l'esprit d'analyse et la résolution de problèmes complexes. Les populations apprennent à évaluer les informations disponibles, à comprendre les enjeux multidimensionnels de l'environnement et à prendre des décisions éclairées. L'éducation environnementale les prépare également à de futurs emplois dans le domaine de la durabilité, en développant des compétences liées aux énergies renouvelables, à la gestion des ressources naturelles et à la protection de l'environnement.

En conclusion, l'éducation environnementale joue un rôle crucial dans la sensibilisation des populations à la durabilité et à la protection de l'environnement. Elle les prépare à comprendre et à relever les défis environnementaux auxquels nous sommes confrontés. En leur fournissant les connaissances, les compétences et les attitudes nécessaires, elle contribue à former des citoyens responsables, capables de prendre des décisions éclairées et de s'engager activement.



Chapitre II :
Problèmes environnementaux

Section 1 : Etat des Lieux des Problèmes Environnementaux

Il sera question dans ce chapitre de l'état des lieux des problèmes environnementaux dans le monde puis à l'échelle régionale des deux pays à savoir le Mali et le Sénégal.

Introduction

Durant ces dernières décennies le constat de la dégradation de l'environnement mondial ne cesse de se préciser. Il s'agit des pollutions de toutes sortes, l'épuisement des ressources naturelles, la perte de la diversité biologique, les menaces climatiques, etc. Certains auteurs accusent le capitalisme d'être responsable de cette crise. Le modèle de développement qui a engendré cette crise écologique est celui d'un capitalisme fondé sur la compétitivité dans la recherche du profit maximal. En tout lieu, les sociétés humaines influencent de manière différenciée l'ensemble des écosystèmes, par l'exploitation des ressources (naturelles) et les activités menées. Parmi ces dernières, l'agriculture et par suite l'alimentation font partie des défis majeurs du 21^{ème} siècle dans les pays africains, en particulier dans les villes soumises à un fort accroissement de leur population, donc de leurs besoins nourriciers [Chaléard 2014, Bricas & al. 2016, Poujol 2017, Diédhiou 2021]. Cependant pouvons-nous accepter ces causes énumérées par ces quatre auteurs. C'est ainsi nous allons argumenter dans notre développement en parlant sur l'état des lieux environnementaux mondiaux et des deux pays celui du Mali et du Sénégal dans différents secteurs qui sont touchés et aussi leurs défis et enjeux²².

1.1. Dans le monde

La planète Terre souffre de grands problèmes environnementaux en raison de la surexploitation de ses ressources naturelles tant renouvelables que non renouvelables pour satisfaire la consommation de plus en plus abusive des êtres humains. Ainsi nous allons énumérer les problèmes environnementaux dont souffre notre planète et aussi élaborer les solutions qui pourraient être prises et pour les aborder et aussi comment les arrêter. Cependant les problèmes environnementaux que nous vous présentons ci-dessous sont au nombre de 20, qui sont entre autres :

- **Le changement climatique** : la Terre est confrontée à un changement climatique car les températures augmentent et ce phénomène est très accéléré en raison des activités anthropiques, c'est-à-dire celles provoquées par l'Homme qui ont augmenté les émissions de gaz à effet de serre. La destruction de l'environnement par l'Homme est un fait, et pour y faire face il faut un engagement mondial, dans lequel tous les pays, et surtout les pays riches s'accordent à réduire les émissions de gaz à effet de serre dans l'atmosphère. Pour ce faire, il faut miser sur les énergies renouvelables, les transports publics et les voitures fonctionnant à l'énergie propre, et aussi réglementer par la loi les émissions nocives des industries et entreprises.

- **La pollution atmosphérique** : C'est-à-dire la présence de substances polluantes dans l'air qui est due à des causes tant naturelles qu'anthropiques. Ceux qui contribuent le plus à la pollution de l'air

²² 20 problèmes environnementaux - Solutions et exposé sur [L'environnement](#)
Par Sandra Roperio Portill, Environnementaliste Actualisé : 10 mai 2023

sont : l'exploitation minière en raison de l'utilisation de produits chimiques et de machines lourdes nécessaires à son développement, la déforestation, l'augmentation des transports qui fonctionnent avec la combustion de carburants fossiles, les incendies et l'utilisation de pesticides dans l'agriculture. Pour la réduire nous pouvons prendre des mesures telles que l'usage des transports publics, une consommation responsable des combustibles fossiles, la construction de plus d'espaces verts ou la réduction de la consommation afin de générer moins de déchets.

- **les pluies acides** : Les pluies acides sont celles qui se produisent lorsque les précipitations sont composées à la fois d'eau et de déchets toxiques, notamment d'acides, qui proviennent de véhicules, d'industries ou d'autres types de machines. Pour l'éviter, il faut contrôler les émissions polluantes et fermer les industries qui ne s'y conforment pas, réduire les niveaux de soufre utilisés dans les carburants et encourager et investir dans les énergies renouvelables.

- **La déforestation** : la FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture) détermine que les pays d'Amérique du Sud et d'Afrique sont les plus touchés par la déforestation en raison d'une agriculture non durable et de la surexploitation du bois. Les incendies de forêt, bien que dans une moindre mesure, sont également une cause de la perte de milliers d'arbres par an dans différentes parties du monde. Alors une solution possible serait de mieux coordonner les politiques relatives à l'agriculture, à l'industrie du bois, à l'utilisation des sols, aux forêts et au développement rural.

-**La dégradation des sols** : lorsque le sol est dégradé il perd ses propriétés physico-chimiques et par conséquent il n'est plus productif pour des services tels que l'agriculture ou les services écosystémiques. Les causes de la dégradation des sols sont dues à différents facteurs : exploitation forestière intensive, agriculture extensive, surpâturage, incendies de forêt, construction ou surexploitation des ressources en eau. Pour éviter ou minimiser ce problème serait la mise en œuvre de politiques environnementales qui réglementent l'utilisation des sols²⁴.

- **La pollution du sol** : l'utilisation de technologies agricoles nocives (utilisation de pesticides, de produits phytosanitaires et d'engrais ou d'eaux usées ou fluviales contaminées), l'élimination inadéquate des déchets urbains, la construction d'infrastructures, l'exploitation minière, les industries, le bétail et les eaux usées sont les causes les plus courantes qui contribuent à la pollution des sols. Cette pollution peut être réduite grâce à une bonne planification urbaine en recyclant et en ne rejetant pas les déchets dans l'environnement avec l'interdiction des décharges illégales, avec une régularisation de la gestion des déchets miniers et des industries entre autres solutions.

-**Production de déchets** : La surpopulation et le modèle de vie consumériste actuels entraînent une augmentation de la production de déchets et, par conséquent, une exploitation accrue des ressources naturelles menacées d'épuisement. Pour éviter cela nous doit éduquer la population et mettre l'accent sur l'économie circulaire en menant des activités telles que la réduction, le recyclage et la réutilisation.

²⁴ Idem

-Absence de recyclage : Bien que dans de nombreux pays, notamment dans les pays développés, la gestion des déchets soit assurée et que de nombreuses entités s'en occupent, il existe également de nombreux pays où le recyclage n'est pas pratiqué. L'absence de recyclage entraîne une accumulation massive de déchets dans les décharges, ainsi qu'une extraction accrue de nouvelles ressources naturelles. Il est important de sensibiliser et d'éduquer la population, mais il faut aussi un engagement des gouvernements, afin que la bonne gestion des déchets soit une réalité.

-Utilisation de plastique jetable : Une culture du gaspillage nous a été inculquée pour nous offrir un mode de vie plus pratique et cela se voit notamment dans les produits en plastique. Mais le prix à payer pour utiliser autant de plastique est que les mers sont les plus touchées par la production de plastique car ces déchets finissent par les atteindre et ce dernier affectent la santé des espèces marines puis des espèces terrestres dont la nôtre. La solution doit consister à réduire l'utilisation du plastique et à rechercher d'autres types d'emballages plus respectueux de l'environnement.

-Augmentation de l'empreinte écologique : C'est un indicateur environnemental qui fait référence à l'impact d'une personne sur l'environnement en indiquant la quantité de territoire productif nécessaire pour produire les ressources utilisées et pour obtenir les déchets générés. La consommation irresponsable et la mondialisation font que l'empreinte écologique tant au niveau général qu'au niveau individuel augmente. Pour la réduire il faut miser sur un modèle de vie basé sur l'économie circulaire ainsi que chercher à toujours obtenir des produits d'origine locale²⁵.

-Production non écologique : la production de produits en général est basée sur une production avec des matériaux non écologiques. De fait, il y a un abus dans l'utilisation du plastique même pour emballer des produits qui n'ont pas besoin d'emballage. Avec des politiques qui obligent les entreprises à produire de manière écologique, il serait possible de réduire la grande quantité de déchets qui existe actuellement.

-Obsolescence programmée : Actuellement la plupart des appareils électroniques ont une obsolescence programmée mise en œuvre, c'est-à-dire que le produit que nous achetons est fabriqué avec une date de péremption. Cela oblige le consommateur à devoir changer par exemple de téléphone portable tous les deux ans. C'est un gros problème, car cela génère plus de déchets dangereux et encombrants, qui nécessitent un traitement spécial pour être éliminés. Malgré cela, une grande partie de ces déchets se retrouve dans les rivières, les mers, les forêts, etc. En tant que consommateurs nous devrions en tenir compte et acheter des produits sans obsolescence programmée. Bien que le produit soit un peu plus cher au début il sera aussi plus durable à la fin et par conséquent l'investissement sera plus rentable.

-Disparition de la biodiversité : La détérioration des écosystèmes due aux transformations qu'ils subissent, que ce soit pour l'agriculture, l'élevage, l'extension des centres urbains, l'implantation d'industries, la surexploitation du milieu naturel ou des actions telles que l'introduction d'espèces non indigènes, le braconnage et la pollution, entre autres activités anthropiques, constitue le principal problème écologique de la perte de biodiversité. La meilleure solution à ces problèmes

²⁵ Idem

environnementaux il faut protéger les espaces naturels par des lois et éduquer la population au respect des milieux naturels.

-Trafic d'espèces illégales : IL existe malheureusement des marchés illégaux de trafic d'espèces qui capturent des êtres vivants dans leur zone d'origine et en font le commerce, pour finir dans d'autres territoires où l'espèce est considérée comme envahissante. Les espèces envahissantes peuvent finir par déplacer les espèces indigènes dans la lutte pour le territoire et la nourriture et transmettre de nouvelles maladies à la région. Des lois plus strictes peuvent mettre un terme à ce type d'activité.²⁶

-Surpêche : La demande de produits alimentaires provenant d'animaux marins entraîne l'épuisement de nombreux stocks de poissons et il arrive que des poissons n'ayant pas atteint leur maturité soient exploités. Une régularisation de la pêche et un régime alimentaire avec une moindre consommation de poisson pourraient résoudre ce problème.

-Régime à base de viande : Dans les pays industrialisés la consommation est environ 100 kilos de viande par personne et par an, ce qui implique de consacrer une grande partie des terres agricoles à la production de nourriture pour le bétail sans compter le problème de la grande quantité d'eau nécessaire à cette fin. En adoptant une alimentation plus saine et en réduisant notre consommation de viande en plus de toujours miser sur la viande biologique provenant d'élevages traditionnels, nous pourrions contribuer à réduire les problèmes causés par l'industrie de la viande à grande échelle.

-Surproduction alimentaire : Dans le monde, environ un tiers de la nourriture produite est gaspillée. Par conséquent de l'énergie, de l'eau et des matières premières sont utilisées pour des emballages alimentaires qui ne seront jamais utilisés sans compter la perte de la récolte ou du bétail lui-même. Ce problème devrait être régularisé par des lois qui engagent les industries à ne pas produire plus que ce que nous consommons. Nous devrions également nous engager individuellement et n'acheter que ce dont nous avons strictement besoin lorsque nous faisons nos courses au supermarché.

-Pénurie d'eau : L'industrie et les activités agricoles exploitent les ressources en eau de manière non durable, et la pollution et le changement climatique contribuent également à la perte de qualité de l'eau. Ce n'est qu'avec des lois qui réglementent son utilisation que l'on peut résoudre en partie ce problème environnemental qu'est la pénurie d'eau.

-Combustion d'énergies fossiles : Les énergies fossiles (pétrole, gaz et charbon) sont une ressource de plus en plus rare et en outre, du fait de leur utilisation elles sont une source de pollution et contribuent à la destruction des espaces naturels. L'utilisation d'énergies propres et renouvelables est une alternative à l'utilisation de ces ressources.

²⁶ 20 problèmes environnementaux - Solutions et exposé sur [L'environnement](#)
Par Sandra Roperio Portill, Environnementaliste Actualisé: 10 mai 2023

-Accidents pétroliers : Les pétroliers présentent un risque d'accident et de fait de nombreux accidents se sont produits déversant des tonnes de pétrole dans la mer et affectant les espèces marines et les côtes²⁷.

Ainsi on note que les problèmes environnementaux dans le monde sont nombreux et complexes touchant à la fois les écosystèmes naturels, la biodiversité, le climat, la qualité de l'air et de l'eau, ainsi que la santé humaine. Mais ce dernier on a identifié ses causes et aussi établir une solution à ceux.

1.2. Au Mali

Le Mali est un pays d'Afrique de l'Ouest avec une population de plus de 20 millions d'habitants. C'est un pays du Sahel enclavé, avec un taux d'alphabétisation de seulement 37% et un PIB par habitant de 1 200 USD.

A. Evaluation environnementale intégrée du Mali

S'agissant du Mali, à la suite du rapport récent publié conjointement par le gouvernement du Mali et l'ONU en 2022 intitulé : Évaluation environnementale intégrée du Mali : Rapport d'évaluation | Programme De Développement Des Nations Unies (undp.org).

Cette évaluation environnementale intégrée (EEI) du Mali dresse le bilan de l'état de l'environnement du pays au regard des tendances sociales, économiques, sécuritaires, et de gouvernance qui l'affectent. Le rapport comprend notamment une analyse de la biodiversité, des conditions climatiques, des terres et des sols, des ressources en eau, de l'exploitation des ressources extractives, et de l'environnement urbain. L'évaluation identifie les principaux défis environnementaux, dont les défis de gouvernance environnementale, et recommande des pistes pour y remédier.

Les forces motrices du changement environnemental identifiées par l'évaluation sont le changement climatique, la croissance démographique, et la mondialisation. En résultent les pressions suivantes sur les ressources naturelles : l'urbanisation, l'occupation accrue des terres, le développement de l'agriculture et de l'élevage, les feux de brousse, la dégradation des ressources forestières, et l'exploitation minière.

Cette évaluation met en évidence une dégradation considérable de l'état de l'environnement au Mali, liée aux pressions sur les ressources naturelles et les écosystèmes évoqués ci-dessus.

B. Conclusions principales

Celle-ci présente les conclusions suivantes sur l'état environnemental du pays :

- Le Mali est confronté à une dégradation croissante des terres, liée à la dégradation de la couverture végétale, à l'érosion des sols et à des pratiques d'utilisation non-durables.

²⁷ Évaluation environnementale intégrée du Mali : Rapport d'évaluation | Programme De Développement Des Nations Unies (undp.org).

- Au niveau des écosystèmes naturels, l'état des ressources forestières est alarmant. Entre 2001 et 2021, le pays a perdu 15% de son couvert forestier (arbres de plus de 5 m de hauteur) par rapport à l'an 2000. La perte de couverture forestière s'est accentuée au cours des 10 dernières années, probablement en raison de l'absence de surveillance et de l'accroissement des besoins des populations en crise. Par ailleurs, la superficie des pâturages, estimée à 35 millions d'ha, est en augmentation, aux dépens du couvert forestier.²⁸
- Le nombre croissant de sécheresses au cours des dernières décennies a mis à mal la sécurité alimentaire du pays, notamment en raison de la pratique dominante de l'agriculture pluviale, qui représente plus de 35% du PIB. Des projections réalisées pour différents scénarios de conditions climatiques montrent une baisse de rendement importante de plusieurs cultures (maïs, mil, sorgho) d'ici à 2050 dans le nord et jusqu'au centre, représentant un risque considérable pour la sécurité alimentaire des populations.
- La plupart des grands mammifères ont disparu en raison du braconnage, de la compétition avec l'élevage et de la conversion de leur l'habitat. La faune aquatique, notamment les oiseaux d'eau et les poissons, reste toutefois significative.
- Les cours d'eau au Mali subissent une pollution importante provenant notamment du secteur agricole, industriel et énergétique. En particulier, le secteur de l'industrie utilise et rejette dans la nature une quantité importante d'eaux usées, généralement sans traitement. Les infrastructures d'assainissement ne suivant pas le rythme de l'urbanisation, une grande partie des eaux usées de ménage sont également drainées vers les cours d'eau sans être traitées. • Dotée d'un cadre réglementaire étoffé mais inégalement appliqué, l'extraction minière cause des dégâts importants à l'environnement, allant de la déforestation à la perte de terres cultivables, à la pollution des cours d'eau et à la modification de leur hydraulité. L'utilisation massive de produits chimiques dangereux comme le mercure, le cyanure, l'acide sulfurique et nitrique, et le nitrate d'ammonium dans l'exploitation minière artisanale, qui a connu une évolution spectaculaire au cours des dernières décennies, constitue une préoccupation particulière, tant pour la santé physique des communautés que pour la santé des écosystèmes.
- La dégradation de la situation sécuritaire au Mali depuis 2012 a eu un impact important sur l'environnement et la gestion des ressources naturelles, notamment en raison de l'affaiblissement de l'état de droit et l'application du cadre réglementaire ; la restriction de l'accès aux terres et aux ressources pour la population rurale dans les zones contrôlées par les groupes armés non étatiques ; le blocage des chaînes de valeur des produits économiques du à l'usurpation des moyens de transport et au contrôle des axes routiers par les groupes armés non étatiques ; l'urbanisation motivée par la recherche d'emploi et la sécurité relative des centres urbains ; l'augmentation de la criminalité liée à l'exploitation et au trafic des ressources naturelles ; la restriction de l'accessibilité et la disponibilité de données environnementales ; et la réduction de la résilience face au changement climatique en raison des restrictions de mouvement, de la limitation des options en termes de moyens de subsistance, et de l'insécurité alimentaire.

²⁸[Évaluation environnementale intégrée du Mali : Rapport d'évaluation | Programme De Développement Des Nations Unies \(undp.org\).](#)

- Malgré la richesse du cadre politique, administratif et institutionnel en place, les ressources mobilisées pour assurer la mise en œuvre des actions prioritaires en termes d'environnement, de changement climatique, de promotion de la diversité biologique, et l'approfondissement des liens entre environnement, pauvreté et développement durable restent insuffisantes. L'instabilité du Mali au cours des dernières décennies a notamment eu pour conséquences un affaiblissement des capacités d'intervention, de contrôle et de surveillance des services techniques et une aggravation de l'exploitation anarchique des ressources²⁹.

- L'évaluation environnementale intégrée (EEI) a observé d'importantes lacunes dans l'accessibilité, la disponibilité, la couverture spatiale des données et l'échelle de collecte des données environnementales et climatiques au Mali. L'insécurité dans le centre et au nord du pays est l'une des raisons qui explique ces lacunes, mais les services responsables souffrent également du manque de ressources humaines et de moyens techniques pour couvrir l'ensemble du territoire. L'analyse de l'impact des différentes pressions sur l'environnement et les ressources naturelles du Mali révèle que la dégradation des services écosystémiques, combinée avec une insécurité alimentaire persistante et l'inaccessibilité aux ressources, mène à une compétition accrue entre les utilisateurs de ces ressources et freine le développement durable du pays. Les pressions n'étant pas uniformes à travers tout le Mali, leurs impacts varient selon la région et les zones de moyens d'existence, comme suit :

- Les pressions augmentent au sud du Mali en raison de la croissance des activités économiques liées au secteur extractif, à l'élevage et à l'agriculture, ainsi qu'à la croissance démographique qui en découle. Les impacts se manifestent par la dégradation des terres, la pollution des cours d'eau, la déforestation, les feux de brousse, et une baisse de la couverture forestière. Bien qu'il soit générateur de revenus pour des populations très précarisées, l'orpaillage a un impact particulièrement important tant sur l'environnement qu'au niveau socio-économique (travail des enfants, augmentation des prix des produits de base, criminalité, financement de groupes armés).

- Le nord et le centre du pays subissent lourdement les effets du conflit et de l'insécurité. La violence entraîne des répercussions notables sur l'accès aux ressources et le partage des bénéfices. Au niveau de l'agriculture, une diminution importante des superficies cultivées est constatée dans certaines zones. L'insécurité causée par le conflit, combinée à d'autres facteurs, réduit également l'accès au fourrage, conduisant à une baisse générale de la qualité des animaux présentés sur les marchés. Le nord et le centre sont par ailleurs particulièrement affectés par les effets du changement climatique. L'insécurité alimentaire et nutritionnelle est très manifeste dans ces zones, où les populations dépendent beaucoup de l'appui d'urgence.

Le delta intérieur du Niger joue un rôle-clé pour la biodiversité et l'approvisionnement en ressources (pêche, élevage, agriculture). Pendant la saison sèche en particulier, le delta concentre de nombreux utilisateurs de ressources naturelles, augmentant la compétition pour l'eau et les pâturages. La production biologique et économique du delta dépend directement de la quantité d'eau qui passe dans le système pendant la phase de crue. Les aménagements en amont constituent

²⁹ Idem

donc un risque pour le système du delta et les secteurs qui reposent sur ses ressources. Les sources de pollution sont les centres urbains, l'industrie et l'agriculture (produits agrochimiques).³⁰

• Finalement, les zones urbaines ne couvrent que 9% de la surface du pays, mais abritent environ la moitié de la population actuelle ; ce nombre continue par ailleurs à croître de façon supérieure à la croissance de la population nationale, en raison de la précarité économique et de l'insécurité du milieu rural. Les zones de haute densité de population causent de nombreux défis environnementaux, dont l'accumulation des déchets et la pollution des eaux, du sol et de l'air. Les zones de moyens d'existence voisines fournissent les ressources alimentaires, les matériaux de construction et les combustibles des zones urbaines. Cette relation génère des revenus pour les populations de ces zones, mais constitue également une pression sur leur environnement et leurs ressources. En général des zones plus ou moins dégradées se trouvent autour des centres urbains, notamment à cause de l'exploitation de bois. La pollution des cours d'eau par des eaux usées domestiques et industrielles des zones urbaines entraîne également des conséquences négatives pour les populations et l'environnement des zones de moyens d'existence en aval.

1.3. Au Sénégal

Le Sénégal est un pays situé à l'extrême ouest de l'Afrique, connu comme la **“Porte de l'Afrique”** en raison de sa position géographique et de ses nombreuses voies de transport aérien et maritime avec une population de plus de 17 millions d'habitants en 2023 avec une superficie de 196.722 kilomètres carrés, un taux d'alphabétisation 52%.

Le Sénégal comme tant d'autres pays est confronté à des problèmes environnementaux à savoir :

A. L'état de la riziculture

L'irrégularité et la baisse de la pluviométrie et la faible maîtrise de l'eau ont accentué la précarité de la riziculture pluviale et son recul, en termes de production et de superficies exploitées (ministère de l'Agriculture, 2009). Du fait des multiples contraintes qu'elle rencontre, la riziculture pluviale connaît de faibles productions dans certaines communes. Il s'agit essentiellement de problèmes environnementaux qui ont touché l'ensemble du pays tels que la variabilité climatique, l'ensablement des espaces rizicoles, la dégradation des sols, etc.

À Ziguinchor, au sud du Sénégal, l'agriculture urbaine pratiquée dans les espaces agricoles est menacée par les effets des changements environnementaux et des dynamiques démographiques comme exemple une fragilisation, voire la dégradation des espaces agricoles et naturels reflet d'une vulnérabilité. Les causes liées au changement climatique et ses effets sur l'alimentation sont entre autres la variabilité pluviométrique, l'acidification des rizières et la remontée de la langue saline liée au réseau. Et aussi la hausse des températures entraîne des dysfonctionnements sur les saisons agricoles, lesquels passent par des perturbations des cycles biologiques des cultures, occasionnant une détérioration de la production. Le constat est qu'il y a une dégradation des conditions pluviométriques et la mauvaise répartition des pluies dans le temps et dans l'espace

³⁰ AFRIQUE DE L'OUEST – ANALYSE APPROFONDIE
Les problèmes de la pêche maritime au Sénégal

avec un climat de type soudano-sahélien oscillant entre les isohyètes 1200-1500 mm de pluie par an³¹. Pour la région de Kédougou, particulièrement impactée du changement climatique il se situe à la frontière du Mali, dans le sud-est du Sénégal, Kédougou expérimente de longue date les effets du changement climatique. Confrontées à l'augmentation des températures et à la diminution des précipitations, les populations riveraines du Parc du Niokolo-Koba ont vu la pratique de l'agriculture (moyen de subsistance traditionnellement le plus répandu) devenir plus difficile, la diminution des rendements exacerbant l'insécurité alimentaire. Les habitants de cette région, depuis 2016 environ, ils ont dû creuser des puits beaucoup plus profonds pour trouver de l'eau. À l'époque, 9 à 10 mètres suffisaient ; en 2023, il faut descendre à 15 mètres. En conséquence, les feux de brousse se sont multipliés et sont devenus plus difficiles à maîtriser dans un paysage de plus en plus sec, causant d'importants dégâts.

L'extraction d'or a eu aussi des effets dévastateurs sur l'environnement. Elle s'est notamment traduite par une déforestation massive en lien avec l'utilisation de bois pour la construction de mines, et par la contamination des sources d'eau et des terres agricoles, avec de graves conséquences sur les moyens de subsistance agricoles et halieutiques traditionnels. Cette situation se traduit à son tour par des dommages environnementaux qui entravent encore davantage les moyens de subsistance agricoles et alimentent les processus de changement climatique, tels que la déforestation.

B. Problème de la rareté des poissons

Les produits halieutiques occupent une place des plus importantes dans l'alimentation de la population sénégalaise. Le poisson tient une place essentielle dans l'alimentation, ainsi que dans le commerce intérieur du pays, qui absorbe plus de 90 % de la production totale de marée fraîche (NguyenVan-Chi-Bonnardel, 1969 : 25). Depuis 1960, 80 000 tonnes de poisson de mer et 20 000 tonnes de poisson d'eau douce sont écoulées chaque année sur le marché national, ce qui situe le Sénégal, avec 25 kg par personne et par an en moyenne, au quatrième rang de la consommation mondiale par tête d'habitant (Nguyen-Van-Chi-Bonnardel, 1969 : 25). A cela s'ajoute les accords de pêche qui ouvre la voie aux grands chalutiers chinois, français, espagnols et russes et empêche certaines espèces (la sole, la dorade, le thon) d'arriver au large des côtes sénégalaises. On est confronté à la raréfaction des poissons. Dix des quatorze espèces les plus recherchées sont exposées à des surexploitations ou à des risques de surexploitation et l'une de ces espèces est menacée d'extinction (Thiao, 2009). L'impact sur l'environnement est évident. Les problèmes environnementaux d'origine anthropique sont nombreux et parmi lesquels il y a la raréfaction des poissons due aux surpêches aussi bien par les navires étrangers que les pirogues artisanales.

C. Enquête d'Afrobarometer

Selon les récentes données d'Afrobarometer, sept Sénégalais sur 10 (69%) considèrent que la pollution dans leur communauté, telle que l'accumulation d'ordures ou l'altération de la qualité de l'air, de l'eau ou de la terre, est « un peu grave » (29%) ou « très grave » (40%). Les personnes

³¹ AFRIQUE DE L'OUEST – ANALYSE APPROFONDIE
Les problèmes de la pêche maritime au Sénégal

vivant dans les villes (73%) et dans la zone Centre (73%) sont plus préoccupées par la pollution que ceux qui vivent en milieu rural (65%) et dans les autres zones du pays. Un quart (24%) des Sénégalais considèrent la pollution de l'air comme le problème environnemental le plus important de la communauté, suivi par l'élimination des déchets et la pollution des sources d'eau (cité par 19% chacun une écrasante majorité (85%) des Sénégalais sont « d'accord » ou « tout à fait d'accord » pour dire que les sacs en plastique sont une source majeure de pollution dans leur pays. Cet avis est fortement répandu à travers les groupes démographiques clés même s'il l'est moins chez les résidents de la zone Sud/Est (75%). Les personnes âgées (90%) et les plus instruits (93%) sont les plus enclins à désigner les sacs en plastiques comme une source importante de pollution.³²

Cette filière peut donc être performante et créatrice de valeur mais les impacts environnementaux, sociaux et économiques de l'exploitation artisanale et à petite échelle représentent des défis que les gouvernements parviennent difficilement à endiguer

Voici quelques solutions face à l'état des impacts négatifs que l'environnement à engendrer

- Appui programmatique des villages situés à la périphérie de Kédougou
- Mesurer de résilience des villages autonomes
- Renforcer des capacités de gestion durable des écosystèmes
- Améliorer des activités génératrices de revenus dans un cadre plus respectueux de l'environnement.

³² Dépêche No. 579 | 30 novembre 2022 Réduction de la pollution et protection de l'environnement : Les Sénégalais réclament plus d'efforts de la part du gouvernement Dépêche d'Afrobarometer No. 579 | Abdoulaye Diagne, Mamadou Abdoulaye Diallo et Soukeyna Diallo
L'AFRIQUE FACE AUX DÉFIS DE L'EXPLOITATION DES RESSOURCES NATURELLES : DE L'ALIÉNATION DES ENFANTS À LA DÉGRADATION DES SOLS PAR L'ORPAILLAGE DANS LA LOCALITÉ DE BANTACO AU SUD-EST DU SÉNÉGAL

Abibe SÈNE

*Département de Géographie, Université Cheikh Anta Diop de Dakar
(UCAD) abibousene83@gmail.com* **Aboubacar El Hadji FAYE**

*Département de Sociologie, Université Cheikh Anta Diop de Dakar
(UCAD) aboubacarelhadji.faye@ucad.edu.sn*

Section 2 : Enjeux et Défis dans le monde

Le changement climatique est généralisé, s'accélère et s'intensifie, aussi certains de ces impacts sont désormais irréversibles, du moins à l'heure actuelle, selon le dernier rapport très attendu du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), publié lundi. Selon le GIEC le changement climatique induit par l'homme affecte déjà de nombreux phénomènes météorologiques et climatiques extrêmes dans toutes les régions du monde. Les scientifiques observent également des changements dans l'ensemble du système climatique de la Terre : dans l'atmosphère, dans les océans, sur la banquise et sur les continents.

C'est ainsi qu'on va citer huit défis et enjeux qui sont présents dans le monde.

2.1. Dans le monde

Les enjeux et défis environnementaux dans le monde sont nombreux et complexes, et leur ampleur varie selon les régions. Voici quelques-uns des principaux :

-Changement climatique : L'augmentation des émissions de gaz à effet de serre provenant des activités humaines entraîne un réchauffement de la planète avec des conséquences telles que la fonte des glaces, l'élévation du niveau de la mer, les phénomènes météorologiques extrêmes, etc.

Pour la conception et la mise en œuvre des politiques climatiques pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et pour s'adapter à un climat qui change reposent la question des inégalités entre pays et au sein des pays. Entre pays, elles soulèvent des enjeux d'équité de la répartition des actions d'atténuation, d'adaptation et de leur financement. Les impacts physiques sont déjà visibles et seront plus importants dans les pays pauvres (GIEC, Rapport Spécial 1.5, Chapitre 3). Du fait de leur localisation, les pays pauvres sont les plus exposés aux différents effets du changement climatique, que ce soit le stress hydrique, l'intensité des sécheresses ou les vagues de chaleur, les pertes de rendements agricoles ou la dégradation des habitats naturels. Les écosystèmes tropicaux sont donc menacés pour de plus faibles variations de température. Pour cette raison, la limitation de la température globale à 1.5°C plutôt qu'à 2°C bénéficierait aux pays les plus pauvres (King et Harrington, 2018). Enfin les actions pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et s'adapter à un climat qui change ne doivent pas négliger leur propre effet sur les inégalités et sur la pauvreté et la précarité.

Dès lors pour articuler les politiques climatiques et justice sociale cela suppose d'abord de reconnaître les contradictions potentielles entre justice sociale et politiques climatiques et ensuite de mettre en place des dispositifs d'accompagnement et de compensation.³³

-Déforestation : La déforestation massive, principalement pour l'agriculture et l'exploitation forestière, entraîne la perte de biodiversité, la dégradation des sols et la libération de grandes quantités de carbone dans l'atmosphère.

• ³³ Revue : **Inégalités mondiales et changement climatique**
Céline Guivarch, Nicolas Taconet

Dans **Revue de l'OFCE 2020/1 (N° 165)**, pages 35 à 70

Le rôle des forêts dans le fonctionnement de l'écosystème Terre est essentiel. Et pourtant, leur rythme de disparition s'intensifie. Pour faire face aux besoins alimentaires croissants, ainsi qu'à l'utilisation du bois pour divers usages, les forêts ont été défrichées ou surexploitées. Depuis l'Antiquité, puis jusqu'au XIXe siècle, le pourtour méditerranéen, le Moyen- Orient, l'Asie Mineure, l'Asie, l'Europe de l'Ouest et à un degré moindre l'Amérique du Nord ont été déboisés. En revanche, à partir du début du XXe siècle, les besoins en bois mondiaux mettent en péril les forêts tropicales ou équatoriales. Actuellement, la principale menace réside dans la fourniture aux pays développés de denrées alimentaires ou à usage industriel (soja, huile de palme, caoutchouc, canne à sucre, etc.), ou encore d'agrocarburants dans l'optique de la transition énergétique.

Mais la solution est entre les mains de tous et dans la conscience du rôle que nous pouvons jouer en adoptant un comportement plus raisonnable.³⁴

-Perte de biodiversité : La diminution rapide des populations d'espèces animales et végétales due à la destruction des habitats, à la pollution, au changement climatique et à d'autres pressions anthropiques menace l'équilibre des écosystèmes et la survie de nombreuses espèces.

Protéger la biodiversité répond donc à une urgence écologique, économique et sociale. L'humanité dans son ensemble, et chaque pays isolément, doit se montrer à la hauteur de cet enjeu sociétal, en reconsidérant ses rapports avec le vivant et en promouvant un autre développement économique et social. Le défi aujourd'hui doit être celui d'une croissance développant et encourageant des solutions qui contribuent à une production compétitive et efficace, incluant des exigences sociales fortes tout en ayant un impact positif sur l'environnement. La biodiversité est à la fois source de profits et de coûts, d'où l'importance cruciale d'une réflexion sur son intégration aux stratégies d'entreprises. Préserver et restaurer de la biodiversité constitue un enjeu sociétal. La compréhension de l'enjeu est donc essentielle. 60 % des services fournis par les écosystèmes sont dégradés ou utilisés de manière non durable 75 % des stocks halieutiques sont surexploités ou significativement réduits 75 % de la diversité génétique des cultures agricoles ont été perdus dans le monde depuis 1990 source : Commission européenne.³⁵

-Pollution de l'air, de l'eau et des sols : Les activités industrielles, agricoles et urbaines génèrent des polluants qui contaminent l'air que nous respirons, l'eau que nous buvons et les sols sur lesquels nous cultivons nos aliments, ce qui entraîne des problèmes de santé humaine et environnementale.

Ce concept constitue un levier pour le développement de solutions durables en matière d'assainissement, en assurant les principes suivants : la réduction des risques pour la santé humaine et les écosystèmes afin de permettre un (ré)emploi des terrains en toute sécurité ("fitness for use") ; la prévention de tout risque de dispersion des polluants ("protection of environment") ; la

³⁴ **LA DÉFORESTATION** Essai sur un problème planétaire
par **François Le Tacon** (auteur) Collection : **Hors Collection** Mars 2021
Edition : 1^{ère} édition
Publication : 18 mars 2021
Blanc, M. (2011). *La biodiversité: relever le défi sociétal*. Direction de l'information légale et administrative.

³⁵ Blanc, M. (2011). *La biodiversité: relever le défi sociétal*. Direction de l'information légale et administrative.

protection à long terme tout en minimisant les charges de surveillance (“long-term care”). Trois outils d’aide à la décision, spécifiquement développés pour les applications prévues font l’objet qui sont c’est à dire d’abord une méthode d’évaluation globale des risques permettant le classement des sites pollués par ordre de priorité d’intervention ensuite une méthode pour décider des politiques d’orientation de la nécessité de procéder à des investigations approfondies et en fin une procédure méthodologique pour l’“évaluation détaillée des risques. Des perspectives sont tracées pour l’amélioration des premiers outils. Il est ainsi montré combien l’enjeu de la gestion durable des sols pollués.³⁶

-Gestion des déchets : La production croissante de déchets, y compris les déchets plastiques, électroniques et industriels, pose des défis majeurs en matière de traitement, de recyclage et d’élimination, contribuant à la pollution et à la dégradation de l’environnement. Dans la plupart des grandes villes des pays en développement et à économie en transition, la gestion des déchets est synonyme de services de collecte surchargés, de décharges mal gérées ou même de dépôts sauvages où les déchets prennent feu et brûlent.

Ces problèmes empirent le plus rapidement dans les pays à faible revenu. La gestion des déchets pose un défi continu, auquel les pays, les villes et les populations peuvent et doivent répondre toujours mieux. Dans un contexte de raréfaction des ressources naturelles et face aux défis posés par des enjeux majeurs, tel que le changement climatique, la plupart des pays en développement se débattent avec leurs problèmes de gestion des déchets, face à des institutions faibles, un manque chronique de ressources et d’autres enjeux, comme une urbanisation galopante. La réponse à ces problèmes se trouve dans la réflexion et la réorganisation d’une gestion des déchets en fonction du cycle de vie, qui intègre la gestion des déchets dans le développement d’une « économie verte » et considère les déchets comme une ressource.³⁷

-Gestion des ressources naturelles : La surexploitation des ressources naturelles telles que l’eau, les minéraux, les combustibles fossiles et les terres agricoles met en péril la durabilité à long terme et la disponibilité de ces ressources pour les générations futures.

L’inventaire, l’exploitation, le partage, voire l’épuisement de la ressource dominant les relations internationales, sont intimement associés aux questions démographiques et s’apprécient aussi à l’aune du niveau technique atteint (au Moyen Âge, il fallait brûler 2,4 tonnes de bois pour obtenir un kilogramme de verre). Ces questions posent et entrecroisent des problématiques spatiales, géostratégiques, économiques et environnementales abondamment discutées (protocole de Kyoto). Gérer la ressource invite à anticiper, par exemple formuler des transitions énergétiques. Entre

³⁶ Article : *Biotechnol. Agron. Soc. Environ.* 2004 8 (2), 101–109

Gestion durable des terrains affectés par les anciennes activités industrielles en Wallonie : les enjeux et les défis posés par l’ “évaluation des risques” dans le cadre des nouveaux développements réglementaires sur la pollution locale des sols

Henri Halen, Marylène Moutier, Emmanuel Maes

Service Sols. SPAQuE. Boulevard d’Avroy 38/6. B–4000 Liège. E-mail : h.halen@spaqua.be

³⁷ Article DIRECTIVES POUR ETABLIR DES STRATEGIES NATIONALES DE GESTION DES DECHETS

PD aux Opportunités - 2013 - unitar.org

égoïsmes des nations et des blocs, spectre du surpeuplement, application de modèles vertueux définis par une valorisation économe, la ressource apparaît contingente, renouvelable ou fossile. Traiter de la ressource montre au final une planète qui n'est plus du tout Atlantico-centrée, mais fortement tiraillée par les défis posés : la maîtrise de l'eau, l'exploitation des bois, du pétrole, des potentiels halieutiques, etc.³⁸

-Urbanisation non durable : L'expansion rapide des zones urbaines sans planification adéquate entraîne une consommation excessive de terres, une fragmentation des habitats naturels, une augmentation de la pollution et une augmentation de la demande de ressources.

Ainsi les défis que pose l'urbanisation accélérée du monde se révèlent extrêmement nombreux. Les 17 objectifs de développement durable (ODD) adoptés par les Nations unies en 2015, vise d'ailleurs, à « faire en sorte que les villes et les établissements urbains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables ». Au XXI^e siècle, les villes, en particulier dans les pays du Sud, sont en effet appelées à devenir des espaces où se concentreront, avec une intensité encore plus forte, des réalités sociales et politiques contradictoires sur fond d'inégalités accrues : le dynamisme économique autant que la pauvreté ; l'amélioration des conditions de vie autant que l'augmentation du potentiel de crises sanitaires du fait d'infrastructures sanitaires et d'évacuation des déchets défaillantes ; la gentrification autant que la ségrégation sociale et la multiplication des bidonvilles ; les progrès dans l'accès à l'éducation et les phénomènes de violence urbaine en raison, notamment, de la concentration de personnes vivant dans des conditions de misère ; l'amélioration des transports urbains et une congestion routière élevée ; l'élaboration de réponses au changement climatique autant que ses effets sur la santé, etc. La déclaration éclaire la gouvernance mondiale en matière de défis urbains globaux, à travers la référence aux objectifs de développement durable que contient le Nouvel agenda urbain (*New Urban Agenda*) proposé et adopté à Quito en 2016 par ONU-Habitat.³⁹

-Inégalités environnementales : Les communautés les plus pauvres et les plus marginalisées sont souvent les plus touchées par les impacts environnementaux négatifs, ce qui aggrave les inégalités sociales et économiques.

Pour relever ces défis, une action concertée au niveau mondial est nécessaire, impliquant la collaboration entre les gouvernements, les entreprises, les organisations internationales, la société civile et les individus. Cela comprend des mesures telles que la réduction des émissions de gaz à effet de serre, la conservation des habitats naturels, l'adoption de pratiques agricoles durables, la promotion de l'efficacité énergétique, le développement de technologies propres et la sensibilisation du public.

³⁸ Ressources naturelles et peuplement : enjeux et défis

³⁹ Réalités et enjeux de l'urbanisation du monde

Robert Chaouad, Marc Verzeroli

Dans Revue internationale et stratégique 2018/4 (N° 112), pages 47 à 65

2.2. Au Mali

Les enjeux et les défis du développement durable au Mali sont variés et touchent différents aspects de l'environnement, de la société et de l'économie. Voici un aperçu des principaux enjeux :

- **Ecologiques** : ils sont liés :

- Aux changements climatiques : Le Mali est vulnérable au changement climatique, ce qui menace les ressources naturelles et les conditions de vie des populations dépendantes.
- A la lutte contre la désertification : La désertification est un défi majeur dans certaines régions du pays.
- A la préservation de la diversité biologique : La biodiversité est essentielle pour la stabilité des écosystèmes et la sécurité alimentaire.

- **Sociaux**: ils concernent:

- L'insécurité foncière : Les problèmes liés à la propriété foncière sont fréquents.
- Le développement anarchique de l'habitat : L'urbanisation rapide entraîne une croissance non planifiée des zones d'habitation.
- Le déficit d'équipements publics en matière d'assainissement : L'accès à l'assainissement est insuffisant dans de nombreuses régions.

- **Economiques** : ils touchent, entre autres :

- Le secteur minier : L'exploitation minière peut avoir des impacts environnementaux importants.⁴⁰
- L'agriculture et la gestion durable des terres : La pression sur les terres agricoles est élevée, et la gestion durable est essentielle pour la sécurité alimentaire.⁴¹

Les défis environnementaux que le pays doit relever consistent entre autres à :⁴²

- Assurer une meilleure adéquation entre populations et ressources naturelles à travers un aménagement rationnel du territoire national et la gestion durable des ressources naturelles⁴³

⁴⁰[Renforcer la protection de l'environnement et la résilience aux ...](#)

⁴¹[Problèmes environnementaux au Mali: Les défis à relever](#)

⁴²[RAPPORT NATIONAL SUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE AU MALI](#)

⁴³[Évaluation environnementale intégrée du Mali : Rapport d'évaluation ...](#)

- Améliorer le cadre de vie des populations Rurales et urbaines en dotant les centres urbaines et ruraux d'infrastructures d'assainissement et en luttant contre diverses pollutions en particulier celles qui affectent les ressources en eaux ;⁴⁴
- Impulser un changement de mentalité et de comportement et assurer une participation efficace des populations et de toutes les catégories d'acteurs dans l'élaboration et la mise en œuvre des programmes d'action en matière de protection/gestion de l'environnement ;
- Valoriser et mobiliser l'important potentiel de ressources en eaux et en énergies nouvelles et renouvelables pour les mettre à la disposition des populations ;
- Soutenir la recherche sur la désertification et la protection de l'environnement afin qu'elle développe les techniques et les technologies appropriées et les diffuse ;
- Mettre en place un système performant de gestion des informations et de données sur l'état des ressources de l'environnement et leur évolution ;
- Mettre en place un cadre institutionnel et législatif approprié pour la coordination et le contrôle des atteintes à la qualité de l'environnement, y compris édicter un code de l'environnement rigoureux ;⁴⁵
- Mobiliser les ressources financières internes et externes nécessaires au financement des programmes d'action aux niveaux local, régional, national et sous régional.

⁴⁴[État des lieux de l'environnement au Mali : Une ... - AFRIBONE](#)

2.3. Au Sénégal

L'année 2020 a été particulièrement marquée par la propagation rapide de la Covid-19 à l'échelle mondiale. La crise sanitaire a entraîné des répercussions importantes sur l'activité économique qui a connu une forte contraction, à la suite des mesures restrictives prises par les autorités (nationales et internationales) pour limiter la propagation du virus. Pour inverser cette tendance, le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE), dans son rapport intitulé : « Vers une économie verte : pour un développement durable et une éradication de la pauvreté » et publié en 2011. C'est ainsi que le Sénégal a vu ce rapport comme défis pour sa politique de développement durable et de lutte contre la pauvreté. Cependant il a mis en place un « programme de résilience économique et sociale » comme un enjeux. Par sa coopération avec PAGE, le Sénégal vise à contribuer aux huit résultats suivants :

-renforcer et intégrer des objectifs d'économie verte dans la planification du développement économique sur la base des ODD, grâce à une collaboration participative et multi- acteurs ;

-assurer les capacités individuelles, institutionnelles et de planification pour promouvoir l'action en faveur d'une économie verte ;⁴⁶

❖ Etant donné plus spécifiquement, la mise en œuvre de la SNAT visant à structurer le territoire sénégalais devra également permettre :

-consolider une exploitation optimale des richesses du pays en conciliant la poursuite de l'effort de développement et la protection de l'environnement en vue d'un développement durable ;

-créer les conditions d'une meilleure intégration du Sénégal au nouvel environnement économique régional et international, notamment par la répartition spatiale des grands équipements et infrastructures ;

-définir des territoires à enjeux stratégiques à court, moyen et long terme, en vue de préciser l'utilisation future des sols et de déterminer les modalités d'aménagement et de gestion de ces zones ;

-améliorer le cadre et la qualité de vie des habitants des villes et des campagnes, en portant une attention accrue aux problèmes d'environnement, de pollution, de protection et de sécurité (risques naturels et technologiques majeurs) ;

- construire un environnement restauré et mieux géré ;
- créer une agriculture plus performante et plus durable ;⁴⁷

⁴⁶ Article DOCUMENT D'ORIENTATION STRATÉGIQUE POUR LA RELANCE VERTE AU **SÉNÉGAL**
UPUBU Foi - 2022 - un-page.org

⁴⁷ **République du Sénégal**

Un Peuple – Un But – Une Foi

Ministère des Transports Terrestres, des Transports

Ferroviaires et de l'Aménagement du Territoire

Direction de l'Aménagement du Territoire

Aménager le Sénégal de 2021 : Plan National d'Aménagement du Territoire (PNAT)

CONCLUSION

Sur le plan mondial, l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre est un problème majeur. Ces émissions sont principalement dues à la combustion de ressources fossiles pour l'énergie et le transport, ainsi qu'à la déforestation. Elles entraînent une augmentation de la température mondiale, ce qui a des conséquences sur les écosystèmes et la biodiversité.

Au Mali, l'agriculture est un secteur clé de l'économie, mais elle est menacée par la variabilité climatique et la dégradation des terres. Les changements dans les régimes de précipitations et les températures peuvent affecter la productivité agricole et la sécurité alimentaire. De plus, l'insécurité et les conflits dans certaines régions du pays ont également des impacts sur l'environnement et les moyens de subsistance des populations.

Au Sénégal, la pêche est une activité économique importante, mais elle est menacée par la surexploitation et le changement climatique. La dégradation de l'environnement marin et côtier, due à la pollution et à l'érosion, affecte les stocks de poissons et les moyens de subsistance des communautés de pêcheurs. De plus, l'urbanisation rapide et non planifiée dans les zones côtières a conduit à la destruction des mangroves et à l'érosion côtière.

L'agriculture est aussi l'un des piliers économiques des populations de la région, aussi les impacts climatiques poussent-ils de nombreuses communautés à s'appuyer de plus en plus sur des pratiques illicites : en premier lieu, l'extraction minière artisanale et à petite échelle d'or (ASGM) et d'autres formes d'exploitation des ressources dans les zones protégées. Les corridors qui entourent les parcs nationaux sont donc des espaces cruciaux pour examiner les problématiques interdépendantes du changement climatique et des économies illicites.

Les Sénégalais sont conscients de la gravité de la pollution environnementale. Ils reconnaissent que les sachets plastiques sont une source majeure de pollution. S'ils pensent que les citoyens ordinaires devraient être les premiers responsables dans la lutte contre la pollution, ils demandent aussi plus d'efforts de la part du gouvernement dans ce combat. Par ailleurs, même s'ils s'accordent pour dire que les avantages de l'extraction des ressources naturelles l'emportent sur les impacts négatifs, ils souhaitent une réglementation plus étroite par le gouvernement afin de réduire les impacts négatifs sur l'environnement.

Ces défis environnementaux nécessitent des solutions intégrées et durables, qui prennent en compte les liens entre l'environnement, le développement économique et le bien-être social. Il est essentiel de promouvoir des pratiques de gestion durable des ressources naturelles, d'adapter les politiques et les pratiques aux changements climatiques, et de renforcer la résilience des communautés face aux risques environnementaux.



Chapitre III:
Etude comparative

Introduction

Dans un monde où les défis environnementaux transcendent les frontières nationales, la sensibilisation à l'environnement et au développement durable est cruciale

La protection de l'environnement est un sujet d'une importance capitale dans notre société actuelle. Il est essentiel de comprendre les enjeux liés à la préservation de notre planète et d'agir de manière responsable pour assurer un avenir durable.

La protection de l'environnement concerne la préservation des écosystèmes, la réduction de la pollution, la conservation des ressources naturelles et la lutte contre le changement climatique. Il est important de connaître les principales menaces qui pèsent sur l'environnement, telles que la déforestation, la pollution de l'air et de l'eau, et la perte de biodiversité.

Pour protéger l'environnement, il est nécessaire de mettre en place des actions concrètes, telles que la promotion des énergies renouvelables, la réduction des émissions de gaz à effet de serre, et la sensibilisation à la consommation responsable. Les politiques et réglementations en faveur de l'environnement jouent également un rôle crucial dans la protection de notre planète.

Cette étude comparative vise à explorer les politiques de protection de l'environnement et les efforts de sensibilisation déployés à l'échelle internationale, ainsi qu'à examiner de plus près les initiatives spécifiques au Mali et au Sénégal.

En d'autres termes, cette introduction fournit un cadre pour une analyse approfondie des politiques de protection de l'environnement et des efforts de sensibilisation, en mettant l'accent sur les initiatives internationales, maliennes et sénégalaises.

Section 1 : Politique de protection de l'environnement

IL sera question dans cette partie d'énumérer les politiques de l'échelle internationale à l'échelle régionale des deux pays.

1.1. A l'échelle internationale :

Dans les années 1970, la croissance économique dévoilait ses limites de manière choquante. Depuis, le monde cherche de nouvelles approches globales de développement. La Commission Brundtland en a posé le fondement.⁴⁸

Par la suite, le Sommet de la Terre à Rio en 1992 et le Sommet mondial pour le développement durable à Johannesburg en 2002 ont engendré une série de conventions et de mesures censées contribuer, aux niveaux international, national et local, à coupler croissance économique et protection de l'environnement, ainsi qu'à préserver les ressources naturelles pour le bien-être de l'ensemble de l'humanité. *La Déclaration du Millénaire*, avec ses *objectifs du Millénaire pour le développement*, est la réponse globale la plus récente aux immenses défis qui nous attendent en ce

⁴⁸ https://web.inforesources.bfh.science/pdf/focus_3_05_f.pdf

début du troisième millénaire. On dénombre aujourd'hui plus de 700 conventions et accords internationaux dans le domaine de l'environnement, sans compter les accords bilatéraux⁴⁹.

Les principales conventions internationales dans le domaine de l'environnement sont :

- **Convention sur la diversité CDB biologique (1992/1993)** (188 parties en 2005 ; avec le Protocole de Cartagena) www.biodiv.org

Contenu : Elle vise la conservation de la diversité biologique, l'utilisation durable de ses éléments et le partage juste et équitable des avantages découlant de l'exploitation des ressources génétiques, notamment grâce à un accès satisfaisant aux ressources génétiques et à un transfert approprié des techniques pertinentes, compte tenu de tous les droits sur ces ressources et des techniques, et par là un financement adéquat.

- **Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques CCNUCC (1992/1994)** www.unfccc.int (189 parties en 2005 ; avec les Protocoles de Kyoto)

Contenu : Elle vise à stabiliser les concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère à un niveau qui empêche toute perturbation anthropique Dangereuse du système climatique ; atteindre ce niveau dans un délai suffisant pour que les écosystèmes puissent s'adapter naturellement aux changements climatiques, que la production alimentaire ne soit pas menacée et que le développement économique puisse se poursuivre d'une manière durable.

- **Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification CCD (1994/1996)** www.unccd.int (191 parties en 2005)

Contenu : Elle vise à lutter contre la désertification et à atténuer les effets de la sécheresse dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique, grâce à des mesures efficaces à tous les niveaux.

- **Convention de Ramsar relative aux zones humides d'importance internationale (1971/1975)** www.ramsar.org/indexfr.htm (146 parties en août 2005)

Contenu : Elle vise à assurer l'utilisation rationnelle et durable des ressources en zones humides, notamment par la désignation des zones humides d'importance internationale, et à garantir la conservation de ces ressources, maintenant et à l'avenir. Actuellement 1459 zones humides figurent sur la Liste de Ramsar des zones humides d'importance internationale.

- **Convention du Patrimoine mondial de l'UNESCO (1972/1975)** whc.unesco.org/fr/accueil/ (180 parties en mars 2005)

Contenu : Elle vise à établir un système efficace de protection de sites culturels et naturels d'importance universelle (« biens publics communs »). En 1995, 469 sites culturels et naturels dans 105 pays figuraient sur la Liste du patrimoine. La Convention concrétise l'idée cruciale de relier conservation de la nature et conservation de la culture.

⁴⁹ Idem

- **Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction CITES (1973/1975)** www.cites.org/fra/index.shtml (169 parties en 2005)

Contenu : Elle veille à ce que le commerce international des spécimens d'animaux et de plantes sauvages ne menace pas la survie des espèces auxquelles ils appartiennent. Aujourd'hui, la CITES confère une protection (à des degrés divers) à plus de 30'000 espèces sauvages –qu'elles apparaissent dans le commerce sous forme de plantes ou d'animaux vivants, de manteaux de fourrure ou d'herbes séchées.

- **Convention de Bonn sur la conservation des espèces migratrices CMS (1979/1983)** www.cms.int

(92 parties en 2005)

Contenu : Elle a pour but d'assurer la conservation des espèces migratrices terrestres, marines et aériennes sur l'ensemble de leur aire de répartition. C'est l'un des traités intergouvernementaux concernant la conservation de la faune sauvage et de ses habitats à l'échelle mondiale.

- **Convention sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontière et des lacs internationaux (ECE Water Convention) (1992/1996)** www.unece.org/env/water (35 parties en 2005)⁵⁰

Contenu : Elle vise la protection et la gestion de cours d'eau transfrontière, de surface et souterraines, ainsi que des écosystèmes correspondants, inclus l'environnement marin (pays européens et en transition).

- **Convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux et de leur élimination (1989/1992)** www.basel.int (166 parties en août 2005)

Contenu : Elle vise à réduire les mouvements de déchets dangereux afin de protéger la santé humaine et l'environnement ; définit des critères pour une bonne gouvernance environnementale et a instauré un système de contrôle des exportations et importations de déchets dangereux ainsi que de leur élimination. Actuellement, la priorité est accordée à une mise en œuvre intégrale de la Convention et des engagements correspondants.

- **Convention de Rotterdam sur la procédure de consentement préalable en connaissance de cause applicable à certains produits chimiques et pesticides dangereux qui font l'objet du commerce international (1998/2004)** www.pic.int (98 parties en août 2005)

Contenu : Elle vise à encourager le partage des responsabilités et la coopération entre les Parties dans le domaine du commerce international de certains produits chimiques dangereux et ce dans le but de protéger la santé des personnes et l'environnement contre des dommages éventuels ; contribue également à l'utilisation écologiquement rationnelle de ces produits chimiques dangereux.

⁵⁰ Idem

- **Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants POP (2001/2004)**
www.pops.int (107 parties en août 2005)

Contenu : Elle vise à garantir l'élimination, dans des conditions de sécurité, et la diminution de la production et de l'utilisation de substances nocives pour la santé humaine et pour l'environnement. La Convention porte principalement sur l'utilisation et les émissions de POP et sur la gestion des déchets POP dans les pays en développement.

1.2. Au Mali

La constitution du Mali et les lois nationales contiennent plusieurs dispositions pour la protection de l'environnement. Voici quelques-unes d'entre elles:

A. Constitution du Mali

- **Article 15** : Cet article stipule que « Toute personne a droit à un environnement sain. La protection, la défense de l'environnement et la promotion de la qualité de la vie sont un devoir pour tous et pour l'Etat. »⁵¹

B. Lois pour la protection de l'environnement :

-Loi n° 91-47/AN-RM : Cette loi comprend 22 articles portant dispositions principales relatives à l'élimination des déchets, à la pollution des eaux et de l'air, à l'émission de bruits. Elle indique les autorités compétentes à rechercher les infractions et fixe les sanctions prévues pour les différentes infractions⁵².

-Loi n° 2021-032 : Cette loi confirme l'accès à l'information à toute personne, définit la notion des déchets et détermine les différents déchets qui peuvent être produits (domestiques solides, domestiques liquides, agricoles, biomédicaux, dangereux, spéciaux, industriels), la pollution atmosphérique et les odeurs incommodantes, les bruits nuisibles et les substances chimiques⁵³

Ces dispositions légales visent à garantir un environnement sain et durable pour tous les citoyens du Mali.

⁵¹ <https://faolex.fao.org/docs/pdf/mli145846.pdf>

⁵² <https://www.undp.org/fr/mali/publications/evaluation-environnementale-integree-du-mali-rapport-devaluation>

⁵³ https://malijet.com/la_societe_malienne_aujourd'hui/210908-politique-nationale-de-protection-de-l%E2%80%99environnement-du-mali-la-.html

1.3. Au Sénégal

Le Sénégal est un pays côtier, situé à l'extrémité ouest du continent africain entre les latitudes 11°23 et 16°30 Nord et les longitudes 11° et 18° Ouest. Sa superficie est de 196712 km². Le Sénégal connaît des conditions climatiques peu favorables. On assiste à une translation des isohyètes vers le sud du pays, rendant la saison des pluies de plus en plus aléatoire au fur et à mesure que l'on s'avance vers le Nord. Les températures sont élevées dans les régions intérieures et orientales à cause de l'harmattan. Sur la bande côtière, l'influence de l'alizé maritime atténue celles-ci.

Le Sénégal est de la zone Soudano-sahélienne, il est présente six zones éco géographiques :

- Le vieux bassin arachidier.
- La zone sylvopastorale.
- La région du Sénégal oriental ;
- La Casamance.
- La vallée du fleuve Sénégal ;
- Le littoral.

Dès lors établir une protection d'une politique environnementale au Sénégal est indispensable. Voici le Processus évolutif de sa mise en place avec :

A. Création des structures en charge :

1975 : Création de la Direction de l'Environnement (3 ans après Conférence de Stockholm)

1990 : MPN (D. Env – DEFCCS – DPN – CSE)

2003 : MEPN

Depuis 2010 : MEDD (DEEC – DEFCCS – DPN –DAMCP – DFVP – DPVE

- Mission du MEDD : « assurer une gestion rationnelle des ressources naturelles et du cadre de vie dans une perspective d'émergence économique et sociale à travers une trajectoire de développement durable ».
- MEDD compte sept (07) Directions :
 1. La Direction des Parcs Nationaux (DPN), chargée de la sauvegarde des échantillons représentatifs des écosystèmes naturels du pays, de la conservation de la biodiversité, de la protection de la faune et leur valorisation dans les aires protégées.
- DPN a entre autres pour mission d'exercer les prérogatives de l'État dans la gestion des parcs nationaux et des réserves ;

2. La Direction de l'Environnement et des Établissements Classés (DEEC), chargée de mettre en œuvre la politique du Gouvernement en matière d'environnement, notamment la protection des populations et de leur cadre de vie contre les pollutions, les nuisances et les déchets dangereux.

Elle est également chargée, en rapport avec les différentes parties prenantes, de concevoir et de mettre en œuvre la stratégie nationale de lutte contre les changements climatiques, en particulier la promotion des modes de consommation et de production durables et la lutte contre l'érosion côtière

3. La Direction des Eaux, Forêts, Chasse et Conservation des Sols (DEFCCS), chargée de mettre en œuvre la politique forestière du Sénégal.

Dans le cadre d'une gestion durable du potentiel forestier et de la biodiversité, elle vise le maintien des équilibres socio-écologiques en vue de satisfaire les besoins des populations en services et produits forestiers ligneux et non ligneux ;

4. La Direction de la Planification et de la Veille Environnementale (DPVE), chargée de la coordination des actions pour la définition des politiques et stratégies, de la coordination et de l'harmonisation des activités de planification, de programmation stratégique et opérationnelle, de budgétisation de l'investissement et de leur suivi – évaluation, de l'appui aux collectivités locales. Elle joue aussi le rôle d'alerte en veillant sur les impacts des activités sur l'environnement ;

5. La Direction des Financements Verts et du Partenariat (DFVP), chargée de développer des mécanismes de recherche de financements innovants, la promotion de l'économie verte, des emplois verts et de la gestion du portefeuille de partenariat.⁵⁴

6. La Direction des Aires Marines Communautaires Protégées (DAMCP), chargée de mettre en place et d'assurer la mise en œuvre des aires marines protégées. Elle appuie aussi les initiatives communautaires de gestion durable des ressources marines et côtières ;

7. La Direction de l'Administration Générale et de l'Équipement (DAGE), chargée de la gestion rationnelle des ressources financières, matérielles et humaines du Département.

B. Elaboration de documents de politiques

- Plan National d'Actions pour l'Environnement (PNAE),
- Plan d'Action National de Lutte Contre la Désertification (PAN/LCD),
- Stratégie Nationale de mise en œuvre de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC),
- Stratégie Nationale de Conservation de la Diversité Biologique (SNCDB),
- Plan d'Action Forestier du Sénégal (PAFS),

Processus de mise en place de la politique environnementale au Sénégal

⁵⁴ Idem

- Plan Directeur pour la Gestion des Déchets dangereux,
- Lettre de Politique Sectorielle de l'Environnement et du DD (LPSEDD/2016-2020) : qui définit le cadre stratégique global de mise en œuvre de la Politique environnementale dont l'objectif à terme est de « créer une dynamique nationale pour l'amélioration de la gestion de l'environnement et des ressources naturelles, l'intégration des principes du développement durable dans les politiques et le renforcement de la résilience des écosystèmes ainsi que des populations aux changements climatiques »

C. Axes de la politique environnementale du Sénégal (Documents de politique)

Politique environnementale articulée autour de 2 axes stratégiques portant respectivement sur :

- La Gestion de l'Environnement et des Ressources naturelles ;
- La Promotion du développement durable⁵⁵

Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses (DPPD/2017-2019) décline les orientations stratégiques de la Politique environnementale en quatre (04) programmes techniques.

Autres documents de planification environnementale stratégique :

- Rapport sur l'Etat de l'Environnement
- Annuaire de l'Environnement

Objectif global : « Créer une dynamique nationale pour l'amélioration de la GERN, l'intégration des principes du DD dans les politiques et le renforcement de la résilience des populations.

D. Axe Stratégique 1 : Gestion de l'ERN

OS 1. Réduire la dégradation de l'ERN, les effets néfastes du CC et la perte de biodiversité

P1 : Lutte contre la déforestation et la dégradation des terres P2 : contre la Conservation et des gestions des aires protégées P3 : lutte contre les pollutions, les nuisances et les effets néfastes protégées des CC

E. Axe stratégique 2: Promotion du DD

OS2. Intégrer les principes du DD dans les politiques publiques et la transversalité de l'environnement

P4 : Pilotage, coordination, soutien aux services, amélioration des connaissances et promotion du DD

Cadre législatif et réglementaire reste marqué par les différents textes de lois (Codes, Conventions, Protocoles.....) qui régissent le secteur. Voici quelques-uns:

⁵⁵ **Théories et Politiques Environnementales au Sénégal Présentée par : M. Cheikh FOFANA Directeur Adjoint de l'Environnement**

1. Loi n° 2001-01 du 15 janvier 2001 portant Code de l'Environnement
2. Loi n° 98-164 du 20 février 1998 portant Code Forestier
3. Loi 86-04 du 9 janvier 1986 portant Code la Chasse et de la Protection de la faune
4. Loi n° 81-13 du 4 mars 1981 portant Code de l'Eau
6. Loi n° 96-07 du 22 mars 1996 portant transfert de compétences aux régions, aux communes et aux communautés rurales : Environnement et gestion des ressources naturelles ;
7. Loi n° 2003-36 du 12 novembre 2003 portant Code minier.

A cela s'ajoutent les différentes Conventions (régionale et internationale) auxquelles le Sénégal est parti et qui impactent directement la protection de notre environnement

Sénégal contribue pleinement à l'effort de protection de l'environnement au plan sous régional, régional et international, à travers :

- L'adhésion, la signature, la ratification de beaucoup d'Accords Multilatéraux sur l'Environnement (AME) ou Conventions internationales (Conventions de Rio ; CITES, Convention BRS sur les substances et produits chimiques, l'Ozone, Minamata),
- Transcription des décisions internationales en actions nationales (mise en application des décisions)

Section 2 : Initiatives pour la SEEDD

Dans les lignes qui suivent, nous allons citer les initiatives entreprises par les deux pays en matière de sensibilisation à l'environnement et au développement durable

2.1. Mali

Au Mali, la protection de l'environnement est une priorité pour le gouvernement et est inscrite dans la constitution. Voici quelques initiatives en matière de sensibilisation à l'environnement et leurs principes clés au Mali⁵⁶ :

A- Politique Nationale de Protection de l'Environnement (PNPE) : Cette politique vise à garantir un environnement sain et un développement durable en prenant en compte la dimension environnementale dans toute décision qui touche la conception, la planification et la mise en œuvre des politiques, programmes et activités de développement⁵⁷.

⁵⁶ <https://faolex.fao.org/docs/pdf/mli145846.pdf>

⁵⁷ <https://www.undp.org/fr/mali/publications/evaluation-environnementale-integree-du-mali-rapport-devaluation>

- B- **Principes de la PNPE** : La politique de l'environnement au Mali est sous-tendue par les principes suivants⁵⁸ :
- ✓ Équité et égalité entre tous
 - ✓ Implication, responsabilisation et participation de tous les acteurs
 - ✓ Prévention et précaution
 - ✓ Internalisation des coûts de l'environnement et application du principe du "pollueur - payeur"
- C- **Objectifs de la PNPE** : Les objectifs globaux de cette politique visent à assurer la sécurité alimentaire, à préserver et améliorer le cadre de vie des populations, à développer les capacités nationales de prise en charge des activités de protection de l'environnement, à promouvoir la création d'emplois et à contribuer de manière active aux efforts entrepris aux niveaux sous-régional, régional et international en matière de protection, restauration et de gestion de l'environnement.
- D- **Axes stratégiques de la PNPE** : La politique s'articule autour de cinq axes stratégiques :
- ✓ La gestion des changements climatiques
 - ✓ La gestion des ressources naturelles
 - ✓ L'amélioration du cadre de vie.
 - ✓ La consolidation des actions environnementales
 - ✓ La promotion du développement durable

Ces politiques et principes visent à transformer les risques liés à l'environnement et au climat en opportunités de paix et de développement durable.

Sur le plan institutionnel, plusieurs mesures favorables à une gestion concertée du développement durable et des changements climatiques ont été prises en 2010 et 2011 par le Gouvernement du Mali. Il s'agit entre autres :

- ✓ De la création du ministère de l'Environnement et de l'Assainissement MEA,
- ✓ De l'Agence de l'Environnement et du Développement Durable (AEDD),
- ✓ La mise en place du Conseil National de l'Environnement (CNE),
- ✓ Du Comité National Changements Climatiques (CNCC).

Par ailleurs, il faut rappeler l'existence d'autres structures centrales concernées par l'environnement qui sont :

- La Direction Nationale des Eaux et Forêts (DNEF),
- la Direction Nationale de l'Assainissement et du Contrôle de la Pollution et des Nuisances (DNACPN),

⁵⁸ https://malijet.com/la_societe_malienne_aujourd'hui/210908-politique-nationale-de-protection-de-l%E2%80%99environnement-du-mali-la-.html

- l'Agence du Bassin du Fleuve Niger (ABFN),
- l'Agence de Gestion de la Station d'Épuration du Mali (AGESEM),
- la mise en place d'un observatoire durable, a préparation (encours) d'une législation nationale sur les Evaluation Environnementale Stratégique (EES).
- Depuis avril 2012, un nouveau ministère a été créé : le ministère de l'Énergie, de l'eau, de l'environnement.

E- Le MAE : ministère de l'Environnement et de l'Assainissement

La création en novembre 2002 du MEA marque l'engagement du Gouvernement pour la protection de l'environnement. Il a pour rôle d'assurer la protection de l'environnement, l'amélioration du cadre de vie des populations et de préserver les ressources forestières et fauniques à travers l'élaboration et la mise en œuvre de politiques environnementales et d'assainissement, la réalisation des études d'impacts.

F- L'AEDD : Agence de l'Environnement et du Développement Durable

En raison du caractère transversal de l'environnement et du développement durable, il a été décidé la création d'une agence dédiée : *L'Agence de l'Environnement et du Développement Durable (l'AEDD)*. L'AEDD créée par la loi N° 10-027 du 12 juillet 2010 est un établissement public national à caractère administratif, sous la tutelle du ministère de l'Environnement et de l'Assainissement. Le défi de l'AEDD est de parvenir à un développement durable à travers une gestion efficace de l'environnement, en mettant l'accent sur la préservation de la diversité biologique, la lutte contre la désertification et les changements climatiques.

L'AEDD a pour missions d'une part d'assurer la coordination de la mise en œuvre de la Politique Nationale de Protection de l'Environnement (PNPE). Le but est de garantir un environnement sain et un développement durable par la prise en compte de la dimension environnementale dans toute décision qui touche la conception, la planification et la mise en œuvre des politiques, programmes et activités de développement par la responsabilisation et l'engagement de tous les acteurs. Et d'autre part, il a pour mission de promouvoir le développement durable par l'intégration de la dimension environnementale dans les politiques, programmes et projets de développement.⁵⁹

G- Le CNE : Conseil National de l'Environnement

Le *Conseil National de l'Environnement (CNE)*, viendra boucler cette architecture organisationnelle. Le CNE, créé le 26 juillet 2010, est un organe consultatif ayant pour mission de donner un avis et de formuler des propositions et recommandations sur les questions se rapportant à l'Environnement. Il est présidé par le ministre de l'Environnement et de l'Assainissement et le secrétariat est assuré par l'AEDD.

H- Le CNCC : Comité National Changements climatiques

Le **Comité national changements climatiques (CNCC)** a été créé par le décret 2011/107 du 11 mars 2011, comme un organe du CNE, spécialisé sur l'ensemble des questions ayant trait aux changements climatiques. Il comporte cinq groupes thématiques sur les questions

⁵⁹ Idem

d'adaptation, d'atténuation, de transfert de technologies, de financement et de renforcement de capacités. Présidé par le ministre chargé de l'Environnement, il est composé de 56 membres : des représentants des différents ministères et structures publiques, ainsi que du secteur privé, des collectivités territoriales et de la société civile.⁶⁰

Face aux enjeux démographiques, aux besoins grandissants en santé et en éducation, au devoir de lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale, à l'impératif d'actionner un développement continu et de réduire la dette publique, à la nécessité de développer et d'exploiter les ressources naturelles de façon rationnelle et responsable, de protéger l'environnement et le patrimoine naturel et culturel, le Mali doit s'appuyer sur une vision de développement durable où la protection de l'environnement, le progrès social et l'efficacité économique sont indissociables.

Le Gouvernement a alors élaboré et mis en œuvre différents dispositifs :

Le développement d'une nation est global et multiforme. Le défi consiste à traduire les réflexions en actions concrètes pour répondre aux préoccupations des générations actuelles et mieux préparer celles des générations futures. Cette conviction a amené les autorités maliennes à entreprendre une étude dite « Etude Nationale Prospective 2025 ».

L'étude prospective Mali 2025 visait à appréhender la vision que les Maliens ont de leur pays à l'horizon 2025. Selon les résultats de cette étude le fonctionnement de la société malienne sera basé sur la "concertation, le dialogue, la tolérance, le respect, la médiation et le recours à la justice".

La vision « Mali 2025 » implique que la société malienne sera une société responsable, innovatrice, capable d'excellence dans toutes ses réalisations, misant sur l'harmonie entre le dynamisme économique, la qualité de l'environnement et l'équité sociale.

⁶⁰ Idem

2.2. Au Sénégal

Le présent répertoire juridique est une base de données dynamique intégrant à la fois la réglementation en vigueur dans le domaine de l'environnement et connexe et les documents de planification stratégique en matière de l'environnement et de gestion de ressources naturelles. Les textes qui y sont répertoriés sont composés de lois, décrets, arrêtés, circulaires. Ils sont organisés par secteur et couvrent essentiellement les forêts, la chasse, l'environnement, la pêche, le foncier, l'élevage, les industries extractives, etc.

On voit que ce répertoire c'est d'abord un statut sous forme de sensibilisation par ce qu'elle vise d'une part à vulgariser les textes et documents de planification et textes environnementaux et d'autre part à renforcer les connaissances des communautés, des structures étatiques, des ONG ; etc.

C'est la raison pour laquelle l'Etat du Sénégal a élaboré ces textes réglementaires dans plusieurs secteurs pour une sensibilisation à l'environnement. Voici quelques-uns qu'on va citer ci-dessous :

A. Aires protégées

- Arrêté ministériel n°5170 PM du 12 mai 1970 portant règlement intérieur du parc national de la Basse Casamance
- Arrêté ministériel n°6536 SEEFEF en date du 6 juillet 1981 régissant la réserve de la Biosphère de Samba Dia⁶¹
- Arrêté n°33 ASD du 22 octobre 2008 portant règlement intérieur de la Réserve Naturelle Communautaire de la Somone
- Arrêté n°000053 du 3 janvier 1987 portant règlement intérieur de la Réserve naturelle de Popenguine
- Arrêté n°007163PMDGT du 24 juin 1976 portant règlement intérieur du parc national du NIOKOLO-KOBA Faune/environnement/Chasse
- Arrêté interministériel n° 7358 en date du 5 novembre 2003 fixant les conditions d'application de la norme NS 05 – 062 sur la pollution atmosphérique
- Arrêté ministériel n° 9469 MJEHP-DEEC en date du 28 novembre 2001 portant organisation et fonctionnement du Comité technique
- Arrêté ministériel n° 9471 MJEHP – DEEC en date du 28 novembre 2001 portant contenu des termes de références des études d'impact

⁶¹ **Théories et Politiques Environnementales au Sénégal Présentée par : M. Cheikh FOFANA Directeur Adjoint de l'Environnement** *Natural Justice – Lawyers for Communities and the Environment*
<https://naturaljustice.org/Publications>

- Arrêté ministériel n° 9472 MJEHP-DEEC en date du 28 novembre 2001 portant contenu du rapport de l'Etude d'impact environnemental
- Arrêté ministériel n° 3309 en date du 15 mars 2000 portant organisation de la Direction de la Protection des Végétaux
- Arrêté ministériel n°27149 du 31 décembre 2018 fixant les modalités d'organisation de la campagne d'exploitation forestière de 2019-2020
- Décret n° 99-85 du 4 février 1999 portant création et organisation d'un Fonds national pour la Recherche agricole et agro-industrielle (FNRAA)
- Décret n° 2006-11 en date du 10 janvier 2006 autorisant le Centre Forestier de Recyclage à Thiès (Centre Forêt) à générer et à utiliser ses ressources propres

Depuis le 23 janvier 1997, le Sénégal a adopté aussi et initié la mise en œuvre du Plan National d'Aménagement du Territoire (PNAT), pour une meilleure organisation de l'espace national et une valorisation optimale de ses ressources et potentialités. Composé du Plan général d'Aménagement du Territoire (PGAT) et des Schémas régionaux d'Aménagement du Territoire, le PNAT est un outil de pilotage à long terme du développement économique et social du pays et un cadre de planification spatiale pour les divers secteurs et politiques. En d'autres termes, le PNAT cherche à organiser les différentes zones d'activités et à améliorer le niveau et le cadre de vie des populations, à orienter les actions publiques sectorielles pour assurer un développement harmonieux et durable du pays.

De plus, en cherchant à rendre plus effective la répartition équitable des activités économiques et des équipements sur l'ensemble du territoire pour une protection environnementale, le Plan national d'Aménagement du Territoire s'articule, entre autres, les objectifs spécifiques suivants :

- Un environnement restauré et milieux géré ;
- Une agriculture plus performante et plus durable ;
- Promouvoir le développement durable par le biais d'une gestion rationnelle de l'environnement ;
- Consolider l'intégration du Sénégal dans l'espace sous- régional ouest-africain.
- D'assurer une exploitation optimale des richesses du pays en conciliant la poursuite de l'effort de développement et la protection de l'environnement en vue d'un développement durable ;
- De mettre en cohérence les grandes options de développement socio-économique et les stratégies sectorielles ;
- De définir les choix stratégiques fixant les actions prioritaires de l'Etat notamment en matière de projets structurants et cadrer les interventions des privés ;

- De créer les conditions d'une meilleure intégration du Sénégal au nouvel environnement économique régional et international, notamment par la répartition spatiale des grands équipements et infrastructures ;
- D'orienter l'organisation spatiale des investissements en vue de réduire les inégalités régionales et les distorsions spatiales majeures en prenant en considération les spécificités des régions et en œuvrant à un développement progressif du littoral vers les régions intérieures ;⁶²
- De créer, dans le cadre du développement économique, les conditions favorables d'une répartition plus équilibrée de l'accès à l'emploi, particulièrement dans les régions les moins développées, afin d'assurer un équilibre social.
- De définir des territoires à enjeux stratégiques à court, moyen et long terme, en vue de préciser l'utilisation future des sols et de déterminer les modalités d'aménagement et de gestion de ces zones ;
- D'améliorer le cadre et la qualité de vie des habitants des villes et des campagnes, en portant une attention accrue aux problèmes d'environnement, de pollution, de protection et de sécurité (risques naturels et technologiques majeurs).

B. Politiques sectorielles dans le domaine de l'environnement au Sénégal

Voici quelques exemples de politiques sectorielles dans le domaine de l'environnement au Sénégal :

- **La Stratégie nationale de développement durable (SNDD)** ; adoptée le 24 juillet 2015 lors de la Conférence nationale sur le développement durable, elle constitue le cadre global de référence et d'harmonisation des politiques et programmes de développement au Sénégal Il s'agit d'un document qui s'articule autour d'axes stratégiques visant à intégrer le développement durable dans différents secteurs prioritaires et porteurs de croissance pour le pays.
- **La Lettre de politique de développement du secteur** ; adoptée en décembre 2015, l'objectif global de la LPD/SEDD est « Créer une dynamique nationale pour l'amélioration de la gestion de l'environnement et des ressources naturelles, l'intégration des principes du développement durable dans les politiques.
- De l'environnement et du développement durable (LPD/SEDD2016-2020) résilience des populations aux changements climatiques. Les lignes d'action suivantes interpellent à tous les projets de renforcer notablement les actions d'évaluation, d'éducation environnementale et de suivi de la qualité de l'air et des eaux et de mettre aussi en œuvre des mesures d'adaptation et d'atténuation des effets néfastes des changements climatiques et promouvoir l'économie verte, les emplois verts et l'utilisation des énergies

⁶² République du Sénégal Un Peuple – Un But – Une Foi ministère des Transports Terrestres, des Transports Ferroviaires et de l'Aménagement du Territoire, Direction de l'Aménagement du Territoire
Aménager le Sénégal de 2021 : Plan National d'Aménagement du Territoire (PNAT)

renouvelables et l'efficacité énergétique et aussi promotion de la foresterie urbaine et des villes durables.

- **Le Plan national d'action pour la gestion des déchets dangereux au Sénégal (1999);** élaboré en 1999, ce plan vise : à fournir un ensemble d'informations sur les pratiques de gestion des déchets, le cadre législatif, juridique, institutionnel et les sources de génération, à définir un ensemble de directives qui puissent permettre de corriger les lacunes constatées ; à proposer des actions pilotes à mener pour répondre aux préoccupations.
- **Programme national de gestion des déchets (PNGD);** il est défini comme un dispositif fédérateur des interventions nécessaires pour une gestion intégrée et durable des déchets solides. L'objectif général consiste à accompagner les collectivités locales dans l'amélioration du cadre de vie et la satisfaction de la demande sociale. La stratégie et le plan national d'actions pour la conservation de la biodiversité (Aout 2015) ;
- **Le Programme d'action national de lutte contre la désertification (PAN/LCD);** le PAN/LCD constitue l'un des piliers majeurs du PNAE, en l'occurrence sa composante « lutte contre la désertification ». Le PAN/LCD, principal instrument de mise en œuvre de la Convention- cadre sur la désertification combine des actions de lutte contre la désertification et celles visant à atténuer les effets des changements climatiques, en particulier la sécheresse.
- **La politique forestière du Sénégal (PFS) 2005-2025 :** la politique forestière du Sénégal est définie dans le contexte de la décentralisation et de la lutte contre la pauvreté pour la période 2005–2025. Son objectif est de « contribuer de façon essentielle à la réduction de la pauvreté grâce à la conservation et à la gestion durable du potentiel forestier et de la biodiversité, au maintien des équilibres socio- écologiques en vue de satisfaire les besoins des populations en services et produits forestiers ligneux et non ligneux à travers, notamment, la mise en œuvre cohérente de la politique de décentralisation, et de coopération dans le cadre des conventions locales, internationales et du partenariat sous régional ».

2.3 Analyse Comparative

L'analyse comparative de la sensibilisation à l'environnement et au développement durable au Mali et au Sénégal révèle plusieurs points de convergence.

Tout d'abord, les deux pays sont confrontés à des défis environnementaux majeurs, notamment le changement climatique, la désertification et la surexploitation des ressources naturelles. Cependant, ils ont également montré un engagement envers la sensibilisation pour le développement durable, qui vise à sensibiliser les individus aux problèmes environnementaux et à les encourager à adopter des modes de vie plus durables.

Deuxièmement, la sensibilisation à l'environnement et au développement durable n'est pas seulement une question de connaissance, mais aussi d'attitude et de comportement.

Les efforts de sensibilisation doivent donc se concentrer non seulement sur la transmission d'informations, mais aussi sur le développement de compétences telles que la pensée critique et la prise de décision collaborative.

Bien que les deux pays aient des contextes culturels et environnementaux différents, leur engagement envers la sensibilisation à l'environnement et au développement durable offre une base solide pour une collaboration future. En partageant leurs expériences et leurs meilleures pratiques, ils peuvent renforcer leurs efforts de sensibilisation à l'environnement et contribuer ensemble à la réalisation des objectifs de développement durable.

IL en ressort de cette analyse comparative, que les deux pays ne manquent pas d'institution, d'initiatives ou de politiques en matière de protection de leurs environnements respectifs comme le démontre les initiatives initiées au cours des dernières décennies.

Section 3 : Résultats de l'étude comparative

Nous allons aborder dans cette partie les points forts puis évoquer les points critiques ensuite suggérer quelques lignes de recommandations.

3.1. Points forts

Ces points forts reflètent l'engagement des deux pays à promouvoir la sensibilisation à l'environnement et à intégrer le développement durable dans leurs politiques nationales. Les points forts des politiques et initiatives de sensibilisation à l'environnement au Mali et au Sénégal sont les suivants⁶³:

A. Mali

- Équité et égalité : La politique environnementale du Mali est fondée sur l'équité et l'égalité entre tous.
- Participation active : Elle encourage l'implication, la responsabilisation et la participation de tous les acteurs.
- Prévention et précaution : Les principes de prévention et de précaution sont au cœur des initiatives environnementales
- Principe du pollueur-payeur : L'internalisation des coûts de l'environnement et l'application du principe du pollueur-payeur sont des aspects clés
- Sécurité alimentaire : Les objectifs visent à assurer la sécurité alimentaire et à développer les capacités nationales de protection de l'environnement
- Gestion décentralisée : Le Mali promeut une gestion décentralisée et participative des ressources naturelles renouvelables.

⁶³ <https://faolex.fao.org/docs/pdf/mli145846.pdf>

B. Senegal

- Cadres politiques et législatifs : Le Sénégal a établi des cadres politiques, législatifs et réglementaires pour la protection de l'environnement⁶⁴.
- Plans et programmes : Des plans tels que le Plan National d'Action pour l'Environnement (PNAE) et le Programme d'Action National de lutte contre la Désertification (PAN/LCD) ont été mis en œuvre⁶⁵.
- Stratégie de réduction de la pauvreté : La problématique environnementale est intégrée au cœur de la stratégie de réduction de la pauvreté.
- Développement durable : Il y a une volonté politique affirmée pour le développement durable et la gestion des ressources naturelles.
- Énergies renouvelables : Le Sénégal investit dans les énergies renouvelables, comme en témoigne la mise en service de centrales solaires photovoltaïques.

3.2. Critiques

Ces points soulignent l'importance d'une gouvernance environnementale forte, d'une mise en œuvre cohérente des politiques et d'une sensibilisation accrue pour surmonter les défis environnementaux auxquels ces pays sont confrontés.

Les critiques ou points faibles des politiques de sensibilisation à l'environnement au Mali et au Sénégal peuvent être résumés comme suit :

A. Pour le Mali

- Défis de gouvernance environnementale : Malgré une politique bien étudiée, le Mali fait face à des défis majeurs en matière de gouvernance environnementale⁶⁶.
- Mise en œuvre : Il existe des difficultés dans la mise en œuvre effective des politiques et des principes environnementaux, notamment en raison de contraintes financières et institutionnelles⁶⁷.
- Participation des acteurs à la base : Le processus de décentralisation vise à impliquer les acteurs locaux, mais il peut y avoir des lacunes dans leur engagement réel et leur capacité à influencer les décisions.

⁶⁴ <https://iedafrique.org/Economie-verte-au-Senegal-enjeux-et-perspectives.html>

⁶⁵ <https://lesafriques.com/2023/02/le-developpement-durable-au-senegal-les-enjeux-et-les-actions-menees/>

⁶⁶ https://cdn.who.int/media/docs/default-source/wash-documents/mali-sanitation-and-policy-planning-case-study-for-discussion.pdf?sfvrsn=74f2228b_6

⁶⁷ <https://www.greenpeace.org/africa/fr/les-blogs/13110/senegal-lurgence-dinterroger-les-politiques-environnementales-face-aux-catastrophes-naturelles/>

B. Pour le Senegal

- Politique éclatée : Les politiques environnementales au Sénégal sont parfois considérées comme fragmentées, ce qui peut affecter leur efficacité globale.
- Financement et ressources : Le financement et les ressources pour la mise en œuvre des politiques environnementales sont souvent insuffisants.
- Sensibilisation et information : Bien que l'information et la sensibilisation soient des composantes clés, il peut y avoir des lacunes dans la communication et l'éducation du public sur les enjeux environnementaux.
- Gestion des risques environnementaux : Des incidents récents ont soulevé des questions sur la capacité du Sénégal à gérer les risques environnementaux et à mettre en œuvre des mesures de prévention efficaces.

3.3. Recommandations

À la lumière des points faibles identifiés dans les politiques de sensibilisation à l'environnement au Mali et au Sénégal, voici quelques recommandations pour améliorer l'efficacité de leurs initiatives futures :

A. Pour le Mali

1. Renforcer la gouvernance environnementale : Mettre en place des mécanismes de suivi et d'évaluation plus robustes pour assurer une meilleure gouvernance des politiques environnementales.
2. Améliorer la mise en œuvre : Augmenter le financement et renforcer les capacités institutionnelles pour une mise en œuvre effective des politiques et programmes environnementaux.
3. Engager les acteurs locaux : Développer des stratégies pour une participation plus active et significative des communautés locales dans la prise de décision environnementale.

B. Pour le Sénégal

1. Intégrer les politiques environnementales : Travailler à la cohésion des différentes politiques pour éviter la fragmentation et améliorer la coordination entre les secteurs⁶⁸.
2. Assurer un financement adéquat : Rechercher des partenariats internationaux et des financements innovants pour soutenir les initiatives environnementales⁶⁹.

⁶⁸https://www.unpei1.org/files/pdf/vironnementale_strat%C3%A9gique_guide_de_verdissement_des_politiques_et_strategies_sectorielles_mali_2014_ntsq3mouu2fhx8mf68pn02.pdf

⁶⁹ http://aedd.gouv.ml/wp-content/uploads/2021/10/08_PNCC-2011.pdf

3. Améliorer la sensibilisation et l'éducation : Intensifier les campagnes de sensibilisation et les programmes éducatifs pour mieux informer le public sur les enjeux environnementaux.
4. Renforcer la gestion des risques : Mettre en place des systèmes de gestion des risques environnementaux plus efficaces pour prévenir et répondre aux incidents environnementaux.

Ces recommandations visent à adresser les défis spécifiques rencontrés par chaque pays et à promouvoir une approche plus intégrée et durable de la sensibilisation à l'environnement.

Conclusion

La sensibilisation à l'environnement et au développement durable est un processus continu qui nécessite l'engagement et la collaboration de tous les acteurs. L'étude comparative formule des recommandations qui permettront d'améliorer l'efficacité des actions futures en matière de sensibilisation et de contribuer à la construction d'un avenir durable.

CONCLUSION GENERALE

Conclusion générale

Eu égard de ce qui précède, la sensibilisation à l'environnement et au développement durable est essentielle pour l'avenir de notre monde. Ils impliquent une série d'actions et de changements de comportement visant à préserver la biodiversité, lutter contre la dégradation des terres et promouvoir des pratiques durables pour notre planète, autrement dit, notre propre bien être.

Enfin, notre analyse comparative met en lumière les conclusions suivantes sur nos hypothèses de départ à savoir :

H1 : Le Mali et le Sénégal ont des contextes socio-économiques et politiques différents. Le Mali est un pays enclavé d'Afrique de l'Ouest, tandis que le Sénégal est situé sur la côte atlantique. Ces différences géographiques et économiques influencent les politiques et les approches de sensibilisation.

Au Mali, la sensibilisation environnementale est souvent axée sur la lutte contre la désertification, la gestion durable des ressources naturelles et la préservation de la biodiversité. Les initiatives sont souvent menées par des ONG locales et les communautés.

Au Sénégal, en raison de sa proximité avec l'océan, la sensibilisation porte également sur la protection des écosystèmes côtiers, la gestion des déchets et la promotion des énergies renouvelables.

H2 : Dans les deux pays, il est essentiel d'adapter les approches de sensibilisation en fonction du public cible. Par exemple :

- Pour les communautés rurales au Mali, des campagnes de sensibilisation basées sur des réunions communautaires, des théâtres populaires et des émissions de radios locales peuvent être plus efficaces.
- Au Sénégal, les médias sociaux, les ateliers en milieu urbain et les programmes scolaires peuvent toucher un public plus large.

H3 : La collaboration est cruciale dans les deux pays, à savoir :

- Les gouvernements doivent élaborer des politiques et des cadres réglementaires favorables à la sensibilisation environnementale ;

- Les ONG et les organisations internationales peuvent apporter leur expertise et leurs ressources. Les médias (télévision, radio, presse écrite) jouent un rôle clé dans la diffusion d'informations. Les citoyens doivent être encouragés à participer activement à la sensibilisation, par exemple, en participant à des projets de reboisement ou en adoptant des pratiques durables.

En somme, la sensibilisation à l'environnement et au développement durable est un enjeu majeur dans ces deux pays, et il est essentiel de tenir compte des spécificités locales pour maximiser son efficacité.

Bibliographie

Bibliographie

Ouvrages

- ANDRE SOBCZACK et NIKOLAS MINVIEILLE « Responsabilité Globale Manager le DD » Paru aux EDITIONS VUIBERT, Paris, France, Avril 2011
- ALAIN Regent et Christian Ngo « Déchets et Pollution Impacts sur l'Environnement » Paru aux Dunod, Paris, France, 11/01/2012
- Amat Jean Paul, Benest Gilles et Hotyat Michel « Mondialisation et Environnement » Paru aux EDITIONS Ellipses, Paris, France, 12/03/2009
- ALI SEDJARI « Droit de l'Homme et développement Durable » Paru aux ÉDITIONS L'Harmattan, Paris, France Mars 2009
- BERNARD Tissier « Education, Formation, Environnement » Paru aux EDITIONS Economica, Paris, France 01/01/1998
- BECKER CHARLES, PHILIPPE ET TERSIGUEL « Développement Durable au Sahel » Paru aux EDITIONS KARTALA, Paris, France, 1997
- BRUNO RIONDET « Clés pour une Education au Développement Durable » Paru aux EDITIONS Hachette Education, Paris, France, Mai 2004
- EDWIN ZACCAI « Rapport Brundtland » Paru aux EDITIONS du Fleuve, Québec, Canada 1988
- Francis Gendreau et P. Gubry « Populations et Environnement dans les Pays du Sud » Paru aux EDITIONS KARTALA, Paris, France, 1996
- HERVE DOMENECH ET MICHEL PICQUET « Population et Environnement » Paru aux EDITIONS de la Presse Universitaire France, 15/05/2000
- PHILIPPE HAMMAN « Gouvernance et Développement Durable » Paru aux ÉDITIONS De Boeck Supérieur, Paris, France 15/10/2019
- LAHSEN ABDELMALKI, PATRICK MUNDLER « Economie de L'Environnement et du Développement Durable » Paru aux EDITIONS De Boeck Supérieur, Paris, France, 2010
- LUC BOYER « Environnement Comprendre et Gérer » Paru aux EDITIONS Management et Société EMS, Paris, France 18/05/2006
- OLIVIER GODARD « Environnement et Développement Durable une approche » Paru aux EDITIONS De Boeck Supérieur, Paris, France, 2015
- OLIVIER ARNOLD ET MAX FALQUE « Les Déchets Droits de Propriété Economie et Environnement » Paru aux EDITIONS Emile Bruylant, Paris, France, 01/12/2005
- Marion Mauger « Dans Communication & langages » Paru aux EDITIONS NEC plus, Paris, France, 2017

- Odile Faure Rochet « Analyse Environnementale les Clés de la Réussite » Paru aux EDITIONS Afnor, Paris France, 19/02/2009
- SMOUTS Marie Claude : « Développement Durable les termes du Débat » Paru aux EDITIONS ARNAND COLIN, Paris, France 24/02/2005
- SYLVIE FAUCHE ET Jean François Noel « Les menaces globales sur l'Environnement » Paru aux EDITIONS La Découverte, Paris, France 01/01/1990
- Sylvie Fauché, Christelle Hue, Isabelle Nicolaï « TIC et DD » Paru aux EDITIONS De Boeck, Paris, France, 09/02/2010
- YVETTE VEYRET, JACQUELINE JALTA « Développement Durable tous les enjeux en 12 leçons » Paru aux EDITIONS Autrement, Paris, France, 2010
- Yvette Veyret, Richard Laganier et Helga-Jane Scarwell « L'environnement Concepts, Enjeux et territoires » Paru aux EDITIONS ARNAND Colin, Paris, France, 23/08/2017

✚ Mémoires

- Mémoire fin d'étude Patrick Bonin : Enjeux et Stratégies d'éducation Relative Environnement Milieu Collégial, Université du Québec à Montréal,

✚ Articles/Sites internet

- Source : [http://www. Définition](http://www.Définition) de l'environnement.
- Source : [http://www. Définition](http://www.Définition) de l'environnement naturel.com.
- Christian Ngo, Alain Régent, déchets et pollution. Préface Bernard Bigot, édition Dunod, 2004.
- Source : [http://WWW. Programme](http://WWW.Programme) international d'éducation relative à l'environnement Unesco-PNUE.
- Source : [http://WWW. Parcours-Ere-PDF](http://WWW.Parcours-Ere-PDF).
- <https://doi.org/10.4000/aspd.355>
- **Le développement durable en question(s) Questioning sustainable développement**

François Mancebo <https://doi.org/10.4000/cybergeogeo.10913>

- **Publications | Les Actes des Rencontres Économiques d'Aix-en-Provence**
- **ACCÉLÉRER LE DÉVELOPPEMENT DURABLE 28 novembre 2023**
- **Les enjeux contemporains du concept du développement durable**
- **K ZINE-DINE, A EL MEZIANE - Revue Française d'Economie et de ..., 2022 - revuefreg.fr**

- <https://school-of-impact.com/le-role-de-leducation-environnementale-sensibiliser-les-eleves-a-la-durabilite-et-a-la-protection-de-lenvironnement/>
- 2006. [http://www. Mémoire en ligne.com](http://www.Mémoire en ligne.com).
- Dictionnaire Larousse. Édition 1998.
- Magali Jaoul-Grammare, Anne Stenger
- Dans Céreq Bref 2022/1 (N° 417), pages 1 à 4 : Quel rôle joue l'éducation dans les préoccupations environnementales ? <https://www.cairn.info/revue-Céreq-bref-2022-1-page-1.htm>
- Menebhi, A. C. (2020). L'APPRENTISSAGE TOUT AU LONG DE LA VIE AU PRISME DE L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE: REPRÉSENTATIONS ET ANALYSE DISCURSIVE AU SEIN DE LA COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE. *Analele Universității din Craiova, seria Psihologie-Pedagogie, 41*, 133-154.
- **https://malijet.com/la_societe_malienne_aujourdhui/210908-politique-nationale-de-protection-de-l%E2%80%99environnement-du-mali-la-.html**
- Évaluation environnementale intégrée du Mali : Rapport d'évaluation | Programme De Développement Des Nations Unies (undp.org).

TABLE DES MATIERES

Remerciements	2
Dédicaces I	3
Dédicaces II	4
Liste des sigles	5
Liste des figures	7
Sommaire	8
Introduction générale.....	9
Chapitre 1 : Cadre Conceptuel.....	12
Section 1 : Définitions des concepts.....	14
1.1. Développement Durable.....	14
1.2. Environnement	20
A. Empreinte écologique	20
B. Collapsus écologique	21
C. Résilience écologique	21
D. Défis environnementaux	21
E. Enjeu environnemental	21
F. Importance de l'environnement	22
1.3. Sensibilisation	24
A. But	24
B. Cibles de la sensibilisation	25
Section 2 : Objectifs de la Sensibilisation a l'Environnement (SE)	25
2.1. Sensibilisation pour un développement durable.....	25
A. Education et sensibilisation	25
B. Communication efficace	26
C. Participation communautaire	27
D. Promotion de mode de vie durable	27
E. Collaboration multisectorielle	27
2.2. Acteurs de la SEEDD	28
A. Etats	28
B. Organisations Internationales :	28
C. Organisations non Gouvernementales.....	29
D. Médias :	29

E. Citoyens	29
Conclusion.....	29
Chapitre II : Problèmes Environnementaux.....	31
Section 1 : Etat des lieux des problèmes environnementaux.....	32
1.1. Dans le monde.....	32
1.2. Au Mali.....	36
A. Evaluation Environnementale Intégrée	36
B. Conclusions principales	36
1.3. Au Senegal.....	39
A. L'Etat de la Riziculture	39
B. Problèmes de la rareté des poissons	40
C. Enquête Afrobarometer	40
Section 2 : Enjeux et Defis.....	42
2.1. Dans le monde	42
2.2. Au Mali	46
2.3. Au Sénégal	48
Conclusion.....	49
Chapitre III : Etude Comparative.....	50
Section 1 : Politiques de Protection de l'Environnement.....	51
1.1. A L'échelle mondiale.....	51
1.2. A L'échelle du Mali.....	54
A. Constitution.....	54
B. Lois pour la protection de l'Environnement.....	54
1.3. A L'échelle du Senegal.....	55
A. Créations des Structures en Charge.....	55
B. Elaboration de documents de politiques.....	56
C. Axes de la politique environnementale du Sénégal.....	57
D. Axe stratégique 1	57
E. Axe stratégique 2	57
Section 2 : SEEDD.....	58
2.1. Au Mali.....	58
A. PNPE	58
B. Principes de la PNPE	59
C. Objectifs de la PNPE	59
D. Axes Stratégiques de la PNPE	59

E. Ministère de l'environnement et de l'assainissement	60
F. Agence de l'environnement et du développement durable	60
G. Conseil national de l'environnement	60
H. Comité national changement climatique	60
2.2. Sénégal	62
A. Aires Protégées	62
B. Politiques Sectorielles dans le domaine de l'Environnement.....	64
2.3. Analyse Comparative	65
Section 3 : Résultat de l'Etude.....	66
3.1. Points Forts	66
A. Mali	66
B. Sénégal	67
3.2. Critiques	67
A. Mali	67
B. Sénégal	68
3.3. Recommandations	68
A. Mali	68
B. Sénégal	68
Conclusion.....	70
CONCLUSION GENERALE.....	72
BIBLIOGRAPHIE	

Résumé

Le développement durable est un enjeu vital pour tout développement socio-économique. Il repose sur trois piliers : économique, social et environnemental.

- L'interdépendance de ces piliers est essentielle pour assurer un avenir durable.

Les deux pays partagent des défis environnementaux similaires, tels que la gestion des déchets, la déforestation et les problèmes liés au changement climatique.

- Cependant, leurs approches et politiques diffèrent.

- Le Mali a adopté des politiques visant à promouvoir le développement durable, notamment dans les domaines de l'agriculture, de l'eau et de l'énergie.

- Des efforts sont déployés pour sensibiliser la population aux enjeux environnementaux et encourager des pratiques durables.

- Le Sénégal a mis en place des stratégies pour la gestion durable des ressources naturelles, la protection de la biodiversité et la lutte contre la désertification.

- Des campagnes de sensibilisation sont menées pour encourager la participation citoyenne et la préservation de l'environnement.

- Les deux pays ont des opportunités pour renforcer leur collaboration et partager les meilleures pratiques en matière de développement durable.

la sensibilisation à l'environnement et la promotion du développement durable sont des priorités essentielles pour le Mali et le Sénégal. Malgré des défis similaires tels que la dégradation des sols et les effets du changement climatique, chaque pays a adopté des politiques spécifiques pour atteindre ces objectifs.

Le Mali met l'accent sur l'agriculture durable, la gestion de l'eau et les énergies renouvelables. Des campagnes de sensibilisation sont menées pour informer la population, et des projets communautaires visent à améliorer la gestion des ressources naturelles.

Quant au Sénégal, il se concentre sur la protection de la biodiversité, la lutte contre la désertification et la gestion durable des ressources naturelles. Des programmes éducatifs et des ateliers sont organisés pour sensibiliser les citoyens aux enjeux environnementaux.

En travaillant ensemble et en partageant leurs meilleures pratiques, ces deux pays peuvent contribuer à un avenir plus durable pour toute la région ouest-africaine.

Mots-clés :

Sensibilisation, Environnement, Développement, développement durable, politiques, Initiatives, PIB Vert, Empreinte Écologique, Écologie, Enjeux, Défis, Bien être social,